

Critique Communiste

revue mensuelle
de la

Ligue Communiste Révolutionnaire

(section française de la IV^e Internationale)

novembre 81/10 fr.

n°2

Sommaire

Editorial :

De Bruxelles à Valence



XXIV^e congrès :

nouvelle étape de la crise du PCF



Désarmement nucléaire

et reconversion des industries de guerre !



Dossier

Les nationalisations



Les fusillades de Châteaubriant

étude et documents inédits



Le PS et l'héritage néo-colonial

Editorial

De Bruxelles à Valence

A gauche toute », « radicalisation », « un congrès de guerre civile », « ils veulent notre mort », « happening gauchiste ». Ces titres et quelques autres ont fleuri à la une des quotidiens pendant et après le congrès socialiste de Valence. Il a suffi que quelques dirigeants du PS « réclament des têtes » pour déclencher ces cris alarmistes, du *Matin* au *Monde*, de *l'Aurore*, au *Quotidien de Paris*, sans oublier les *Echos*.

Saisissant l'occasion offerte par la furia parlementaire de la droite contre les nationalisations, des dirigeants du PS ont anticipés sur de volonté — majoritaire chez les délégués — d'aller de l'avant plus vite et plus fort. Ils ont ainsi canalisé la pression de la base — reflet des exigences sociales montantes — et évité que les aspects les plus conciliateurs de la politique gouvernementale vis-à-vis des patrons ne soit mise en cause par les congressistes.

Parmi d'autres, mais au premier chef, un élément de cette politique aurait dû retenir l'attention des délégués socialistes, car il détermine l'ensemble de l'orientation gouvernementale : il s'agit des conditions imposées par les partenaires socialistes de la France dans la CEE, en contrepartie de la dévaluation du franc.

« Jacques Delors prononce dans ce domaine des paroles que j'ai entendues, mon Dieu, il y a un an ou deux, disant que la hausse des salaires ne doit pas dépasser le coût de la vie et que cela est d'un intérêt national. Ce n'est pas pour me choquer, c'est simplement pour rafraîchir mes souvenirs. » L'ironie cynique de François Ceyrac — puisqu'il s'agit de lui — a autant sinon plus de signification que les provocations de ses spadassins RPR ou UDF au Palais-Bourbon.

Si la dévaluation, annoncée le dimanche 4 octobre, n'avait rien pour surprendre, les conditions dans lesquelles elle s'est effectuée méritent analyse. Elles prennent pour cadre l'Europe, la dévaluation du franc de 3 %, s'accompagnant d'une réévaluation du mark de 5.5 %. A priori, c'est une acceptation par le gouvernement allemand d'une mesure qui freine les exportations de la République fédérale vers les autres pays de la CEE. Comme le note le docteur Wolfgang Baumann, expert du BDI (le patronat ouest-allemand) : « La réévaluation est négative pour l'industrie allemande et ses exportations qui sont le seul soutien de la conjoncture actuellement. Les industriels l'acceptent dans une situation pourtant critique pour eux. » (Rapporté par *l'Expansion* du 16.10.81.)

Le gouvernement allemand, appuyé par son patronat, n'a pas pris cette mesure pour faire plaisir à son homologue français ou par « solidarité socialiste ». En témoigne la crise que vient de traverser la coalition au pouvoir en RFA. Le Parti social-démocrate était pour une politique de relance. Les libéraux prônaient une politique d'austérité qui vise à gagner des parts du marché mondial en améliorant la compétitivité grâce à une baisse du pouvoir d'achat des travailleurs. Ce sont les libéraux qui ont triomphé ! 

Le gouvernement allemand a donc exigé des contreparties. Lesquelles ? Continuons de citer le docteur Wolfgang Baumann : « *Nous sommes prêts à faire des sacrifices pour la France... si on laisse faire l'économie de marché. Tout cela posera un jour le problème de l'intégration européenne...* » En d'autres termes : l'expert du patronat allemand exige, comme c'est bien naturel, que l'économie française reste une économie capitaliste. C'est une première contrepartie.

La seconde apparaît clairement quand on examine les mesures d'accompagnement décidées par le gouvernement Mauroy. A travers des mesures telles que la « politique des revenus », on assiste bien à une nouvelle mouture de la politique d'austérité chère à Raymond Barre. Une politique de ce type signifie : faire payer la crise capitaliste aux travailleurs. Par les licenciements, le chômage et la baisse du pouvoir d'achat. C'est aussi le « désengagement » de l'Etat, c'est-à-dire laisser la crise économique capitaliste faire disparaître les entreprises non compétitives, les « canards boiteux »... A l'origine, la politique du gouvernement Mauroy est fondée sur la relance par le déficit des finances publiques, à contre-courant des politiques économiques suivies par les gouvernements de tous les pays capitalistes. Ceux-là, en effet, mettent en œuvre une même politique d'austérité, sous des noms différents : « monétarisme » de Thatcher, « supply side » de Reagan. Cette opposition n'est que partielle, dans la mesure où le budget de la Défense nationale occupe toujours une des premières places dans les dépenses ; parce que l'augmentation de 25 % de la vignette automobile et de la taxe sur les tabacs, la hausse d'environ 18 centimes sur l'essence contribuent à financer ces dépenses ; l'impôt sur les grosses fortunes ne rapportera qu'un milliard, mais celle de l'essence en fournira sept ! Mais à contre-courant pourtant, parce que la philosophie d'ensemble repose sur la lutte prioritaire pour l'emploi. D'où la volonté de la bourgeoisie internationale de modifier le cours de la politique française. Elle y est parvenue à l'occasion de la dévaluation du franc. Ainsi, désormais, la priorité du gouvernement français s'affirme comme pour tous les autres gouvernements, la lutte contre l'inflation.

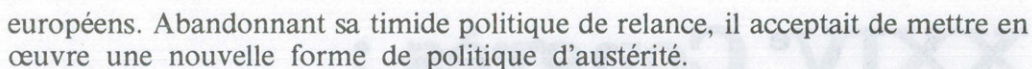
Que signifie lutter contre l'inflation ? Il faut noter tout d'abord qu'aucun gouvernement capitaliste n'est réellement parvenu à vaincre l'inflation. Le dogme de la lutte contre l'inflation sert à fonder et justifier la politique d'austérité. C'est une véritable guerre idéologique que la bourgeoisie internationale mène contre les travailleurs afin de les contraindre à accepter ses solutions à la crise. Elles passent par des attaques contre la classe ouvrière afin d'accroître le taux d'exploitation. Autrement dit, la lutte contre l'inflation et la politique d'austérité ne sont qu'une seule et même chose, la logique même du capital.

Pour faire accepter cette politique, nos ministres n'hésitent pas à accumuler les contre-vérités. Ce serait parce que l'économie française a un taux d'inflation élevé qu'il y aurait dévaluation du franc. Si cette liaison existait, la première monnaie à dévaluer aurait dû être le dollar : le taux d'inflation prévu aux Etats-Unis pour 1981 est d'environ 14 % ! A l'évidence, il n'existe pas de liaison mécanique entre l'une et l'autre. Par contre, la liaison est réelle entre la dévaluation et la conquête des parts du marché mondial. La bourgeoisie française voit bien le problème dans son ensemble : il s'agit d'améliorer la compétitivité de l'industrie française. La dévaluation est, en effet, la constatation de la perte de compétitivité de l'industrie française. Ce qui signifie que l'économie française subit plus fortement la deuxième récession, moins profonde mais plus durable que celle de 1974-1975, que celle de l'Allemagne.

Les mesures d'accompagnement de la dévaluation vont de pair avec la prise de conscience, de la part du gouvernement, de l'existence réelle de cette récession, qui fait apparaître comme utopique la politique budgétaire de relance.

La deuxième contre-vérité est formulée par Delors quand il a prétendu, le 5 octobre, que « *un point de moins d'inflation, c'est 50 000 emplois de plus* ». Encore une liaison non démontrée, aucun exemple ne pouvant être fourni ni aucun fondement théorique ou empirique.

Le but de toutes ces déclarations, c'est de faire accepter la logique du capital. Ainsi, tandis que le patronat français trouvait un solide allié dans la bourgeoisie européenne, le gouvernement cédait devant les diktats des gouvernements



Pourtant, c'est dans l'autre sens qu'il faut aller pour défendre les intérêts des travailleurs. Une des mesures prises par J. Delors pourrait aller dans la bonne direction : c'est le blocage des prix. Beaucoup de commentateurs ont poussé des hauts cris devant cette mesure qui implique de revenir sur la liberté des prix, c'est-à-dire, partiellement, sur la logique de l'économie de marché. Mais le blocage actuel, outre qu'il n'est mis en place que pour six mois, ne vise que quelques produits. Il serait possible de poursuivre dans cette voie en faisant appel à la mobilisation des travailleurs. Sinon la réaction du patronat français et de la bourgeoisie européenne ne se fera pas attendre.

Les directions PS et du PCF multiplient les concessions au patronat. La direction du PCF a bien critiqué les mesures d'accompagnement de la dévaluation, sans remettre en cause la solidarité gouvernementale ni l'acceptation du cadre du Marché commun. Une alternative existe. Face à la logique du capital, il faut opposer une logique de rupture avec les lois de fonctionnement du capitalisme. Là est la seule solution réaliste. Ce réalisme, c'est celui des travailleurs qui entrent en lutte à Renault, dans les banques et ailleurs. Pour s'opposer aux attaques patronales, refuser l'accélération des cadences, la baisse du pouvoir d'achat et l'autoritarisme de la hiérarchie. Les travailleurs montrent ainsi la seule voie pour le changement véritable : celle qui consiste à s'attaquer aux intérêts patronaux, à faire payer le CNPF !

Retour à Valence : c'est bien dans ce sens, quoique confusément, que poussait la base du PS représentée au congrès. Mais c'est dans une autre direction opposée qu'intervint Pierre Mauroy, avec tout le poids de l'autorité gouvernementale, quand il repoussa fermement tout acte qui remettrait en cause « l'unité nationale », c'est-à-dire la collaboration de classes avec le patronat !

PS et PC ont pourtant les moyens politiques de faire payer le CNPF et d'écarter les hauts fonctionnaires giscardiens de leurs responsabilités dans l'appareil d'Etat comme à la tête des entreprises nationales. Ces moyens leur ont été donnés le 10 mai et le 21 juin par les travailleurs. Qu'ils usent de leur majorité parlementaire pour bloquer les licenciements et les prix, pour imposer l'échelle mobile des salaires et une loi sur la semaine de 35 heures, pour nationaliser les grandes entreprises sans indemniser les capitalistes !

XXIV^e Congrès : nouvelle étape de la crise du PCF

PIERRE-HENRI NATANSON

La préparation du XXIV^e Congrès du Parti communiste français, qui se tiendra à Saint-Ouen du 3 au 7 février 1982, reste tout entière dominée par l'accélération de la crise de ce parti, après son recul électoral « historique » de mai et juin derniers. Les « explications » sur le passé ou les orientations pour l'avenir qui sont présentées dans le projet de résolution adopté par le CC le 8 octobre dernier ne paraissent nullement être en mesure de donner à la direction les moyens d'enrayer la crise. Tout comme l'ensemble des mesures disciplinaires, dont la plus importante a été la ratification par le même CC du 8 octobre de l'exclusion de fait d'Henri Fiszbin et des vingt-neuf autres membres fondateurs de *Rencontres communistes* et qui visent à une encore bien hypothétique « normalisation » interne du PCF.

Les scrutins du 10 mai puis du 14 et 21 juin s'inscrivent dans une perspective historique qui est celle du déclin électoral régulier du PCF depuis 1947, avec les grandes étapes qu'ont constituées 1956-1958, puis sa lente érosion électorale, après 1972 et la signature du Programme commun, au profit du Parti socialiste dirigé par François Mitterrand. Mais l'ampleur du désastre électoral subi, par le candidat Georges Marchais ou par les députés communistes sortants, a sanctionné deux aspects plus conjoncturels de sa politique. La politique de division acharnée faisait suite à des années de dévoiement des luttes au nom de l'Union de la gauche. Pour des millions de travailleurs, y compris beaucoup de ceux qui votaient traditionnellement communiste, c'est le PCF qui, par la rupture des négociations sur la réactualisation du

Programme commun en septembre 1977, puis son offensive contre le PS et le chantage au désistement, portait la principale responsabilité de la victoire de la droite aux législatives de 1978. Par centaines de milliers, sinon par millions, les travailleurs se sont détournés d'un parti qui, malgré sa surenchère revendicative et activiste autour des 131 propositions et des luttes montées en épingle par la direction CGT, semblait tout faire pour permettre la réélection de Giscard. Le projet de résolution vaut son pesant d'effronterie et de cynisme bureaucratiques : « *Le Parti communiste français a pris toute sa part dans la victoire. La volonté de changement était au cœur de la campagne qu'ont menée ses militants avec leur candidat Georges Marchais pour l'élection présidentielle. L'apport de ses suffrages a été décisif dans le succès du 10 mai puis l'élection d'une majorité de gauche à l'Assemblée nationale.* » Mais des millions de travailleurs se rappellent comment, pendant des mois, Georges Marchais et la direction du PCF ont refusé de s'engager sur la question du désistement et de l'unité pour battre Giscard. Ils se souviennent des « petites phrases » du secrétaire général sur « la bande des trois » ou expliquant que la « discipline républicaine » était à ranger au grenier des accessoires démodés du mouvement ouvrier. Ils se souviennent comment les pétitionnaires d'Union dans les luttes ont été calomniés et accusés d'électoralismes depuis les colonnes de *l'Humanité*.

La désaffection électorale des travailleurs à l'égard des candidats du PCF a également reflété l'impact croissant de la crise internationale du stalinisme. La direction du PCF a

là aussi payé le prix fort pour la dégradation générale de l'image de marque des pays du « socialisme réellement existant » aux yeux des classes ouvrières ouest-européennes. Mais elle a également payé l'aspect ostentatoire et parfois provocateur pris ces dernières années par son soutien à la bureaucratie soviétique. La petite phrase du XXIII^e Congrès sur « *le bilan globalement positif du socialisme existant* », l'appui inconditionnel apporté à l'intervention contre-révolutionnaire de la bureaucratie soviétique en Afghanistan, le soutien réaffirmé à la bureaucratie polonaise contre laquelle se dressent dix millions de travailleurs organisés dans Solidarité, tout cela aussi a pesé et continué de peser lourd dans la désaffection électorale et dans la crise intérieure que subit le PCF.

Un déclin historique

La gravité de la crise du PCF tient également à une série de facteurs historiques et structurels. Les processus de recomposition au sein du mouvement ouvrier français ne portent pas seulement sur le terrain de l'influence électorale du PC et du PS, même si c'est là que les bouleversements les plus spectaculaires sont intervenus.

Ils interviennent également au niveau syndical, avec la perte d'influence notable de la CGT depuis plusieurs années au profit de la CFDT et qui s'est encore accélérée avec l'alignement inconditionnel de la majorité de la direction en faveur du « candidat des 131 propositions ». Cette politique a provoqué au sein de l'organisa-

tion cégétiste des résistances sans précédents, attestées par l'écho de l'Appel de Marseille et les autres initiatives des militants cégétistes, membres du Parti communiste, du Parti socialiste, militants révolutionnaires ou sans parti désireux de s'opposer à cette ligne de division portée au cœur du mouvement syndical. Cette recomposition du mouvement ouvrier organisé reste inégale. Elle n'affecte encore que partiellement les bastions industriels sur lesquels l'influence du PCF, au travers de la CGT, reste prépondérante. La faible structuration du PS dans les entreprises, la faiblesse de ses liens avec les syndicats, la composition sociale bourgeoise et petite-bourgeoise de ses directions, ne l'ont pas préparé à faire pièce au PCF dans ces « bastions » aussi facilement qu'il a pu le faire au niveau électoral. Mais il y a pourtant, pour la direction du PC, péril en la demeure. Obligé de le reconnaître dans le projet de résolution, le PCF a énormément reculé dans les grandes entreprises, même si d'autres forces politiques n'ont pas encore été capables de mettre ce vide à profit : « *Depuis le XXIII^e Congrès, on constate un affaiblissement de notre travail dans les entreprises, dont témoigne la perte de plusieurs centaines de cellules.* »

Or, le véritable danger de ces phénomènes de recomposition, pour la direction du PCF, c'est qu'ils n'interviennent pas dans une situation de reflux du mouvement ouvrier ou de stabilisation des rapports sociaux comme après 1947 ou en 1958. Ce qui marque la situation d'après le 10 mai, c'est la force de la volonté de changement de millions et de millions de travailleurs, de jeunes, de femmes, dont la combativité et la confiance en leurs propres forces ont été raffermies par la défaite infligée à la droite. Même si pour un temps les travailleurs continuent de vouloir laisser au gouvernement Mitterrand-Mauroy le temps de mettre en œuvre la « politique du changement », la direction du PCF sait que les principales échéances au niveau de la lutte des classes restent à venir. Elle sait que ces échéances sont liées à la gravité de la crise économique.

La crise en mettant aux prises des capitalistes pour lesquels la relance importante des taux de profits reste à l'ordre du jour avec une classe ouvrière dont la combativité est sortie renforcée de la victoire du 10 mai, ne pourra être résolue, dans un sens ou dans l'autre, que par des affrontements sociaux d'ampleur, pouvant déboucher sur l'ouverture de situa-

tions prérévolutionnaire ou révolutionnaire. Avec les effets démultipliateurs et bouleversants que cela ne manquerait pas d'avoir sur le mouvement ouvrier.

A cela s'ajoute le poids des échéances internationales liées à la double crise de l'impérialisme et du stalinisme. Que l'on songe seulement aux premiers effets en retour provoqués dans les mouvements ouvriers des principaux pays européens par la relance de la course aux armements impulsée par les Etats-Unis, mais avec le concours actif de leurs partenaires européens (à commencer par Schmidt et Mitterrand). Mais l'on songe surtout à l'énorme poudrière que constitue, pour le PCF et pour tout le mouvement ouvrier communiste international, le fantastique soulèvement des travailleurs polonais, leur marche à la révolution politique qui met en cause la survie de la bureaucratie polonaise et menace directement les assises de la bureaucratie du Kremlin. Il ne faut pas se tromper sur l'enjeu historique qui s'ouvre dans la période, pour le PCF et sa direction. C'est à juste titre que François Hincker, l'un des initiateurs de *Rencontres communistes* récemment exclus, conclut son dernier ouvrage, *le Parti communiste au carrefour*, en expliquant : « *Mais le temps presse, c'est dans la décennie 1980 que se jouera l'avenir du PCF en tant que force historique. Et, ce qui se joue-là est loin de concerner les seuls communistes, mais bel et bien toute la formation sociale française.* »

Les objectifs de la direction

Le projet de résolution adopté par le CC propose beaucoup de choses, sauf des solutions aux contradictions bien vivantes dans lesquelles se débat la politique du PCF. Il n'est pas possible, dans le cadre de cet article, d'analyser point par point le document de la tribune de discussion, où les prochaines parutions des *Cahiers du communisme* ou de *Révolution* montreront quels sont les points qui apparaissent le plus importants à traiter pour la direction. Qu'il s'agisse d'ailleurs aussi bien des thèmes qu'elle entend marteler que des questions soulevées par la base et qu'elle essaiera de désamorcer ou de canaliser. C'est à cela aussi que sert traditionnellement une résolution et la discussion « organisée », préparatoire à

un congrès du PCF. Ce projet de résolution semble, sous bénéfice d'inventaire, avoir tout d'abord trois fonctions essentielles :

— justifier, quoi qu'il en coûte, y compris à l'identité historique du PCF, la ligne et le bilan des quatre dernières années et, partant, le maintien de la direction actuelle ;

— essayer de désamorcer les critiques diverses suscitées par les changements de ligne (union-division-union), qui ont donné le tournis à plus d'un militant depuis quatre ans.

Avec, en corollaire, une justification a priori des diverses orientations que la direction pourra être amenée à suivre au cours des prochaines années ;

— parer au plus pressé pour « limiter les dégâts » subis par le parti et colmater les brèches avec trois échéances importantes : le rétablissement au moins partiel de l'implantation perdue dans les bastions industriels et la jeunesse ; la préparation des prochaines échéances électorales (municipales notamment) ; le rétablissement du monolithisme stalinien tant au sein du parti que dans les fractions intervenant dans les organisations de masse.

D'abord le bilan. La résolution feint de poser le problème : « *Que la victoire de la gauche soit allée de pair avec un important recul électoral de notre parti pose une question politique majeure.* » Certes, oui ! Mais quand on ne veut pas répondre à un problème précis, l'échappatoire la plus usitée est de le dissoudre dans un problème encore plus vaste et plus général, où chacun pourra trouver ce qu'il a apporté : « *Il faut certes réfléchir de façon critique sur notre bataille pour l'élection présidentielle et plus largement sur la façon dont le parti a mené son combat depuis le XXIII^e Congrès. Mais y voir clair exige de revenir au plus fondamental, d'examiner le mouvement d'ensemble de notre histoire dans ces dernières décennies.* » Dans l'intégralité de la résolution, hormis quelques réserves sur les formes prises dans les campagnes sur la drogue et sur les immigrés, l'examen critique des dernières décennies s'arrête par enchantement à l'année 1977...

Nouvelles falsifications

Pour justifier ces quatre dernières années, le CC poursuit la réécriture de l'histoire du PCF entamée au XXIII^e Congrès sur le « bilan criti-

que » que le PCF tirerait des expériences du Front populaire de 1936 et 1945. Il explique qu'il a pris du retard, après le XX^e Congrès du PCUS en 1956, dans la définition du socialisme qui conviendrait à la France. La résolution explique qu'après 1956 et surtout après 1968 « *nous n'avons pas su dire assez tôt et assez clair : c'est le socialisme qu'il faut à la France* ». Merveilleux, inénarrable ! Il y a dans cette petite phrase le concentré de cinquante années de falsification stalinienne. C'est drôle, mais on n'a pas eu l'impression, durant la grève générale de mai/juin 1968, que le PCF avait péché par timidité, qu'il n'aurait alors pas dit assez clairement « *c'est le socialisme qu'il faut à la France* ». On a plutôt comme souvenir qu'il a dit exactement le contraire. Il faut aussi citer le passage « autocratique » sur la signature du Programme commun : « *L'illusion a pris corps que la question capitale du contenu des changements nécessaires était réglée d'avance, que la tâche de rassembler les forces populaires autour de solutions de haut niveau se trouvait résolue, que le Parti socialiste était lui-même acquis à de tels objectifs... Et cela a fait sous-estimer l'importance primordiale de l'intervention des travailleurs (...)* En somme, la recherche privilégiée puis la conclusion d'un accord de sommet devançant l'état réel du mouvement populaire (ça, c'est pour expliquer que le niveau de conscience insuffisant des masses est responsable des avatars du PCF, NDLR) ont nourri des illusions qui ont paralysé son initiative. » « *Une seule solution le Programme commun !* », ce n'est pas le PS qui scandait ce mot d'ordre dans les manifs. Combien de centaines de luttes ont été dévoyées en 1972 et 1977 au nom du « *attendez la victoire électorale de l'Union de la gauche, il ne faut pas effrayer les couches moyennes* » ? Quelques lignes plus bas, la direction du PCF explique crûment quel est pour elle le grand crime du Programme commun : « *Il effaçait la différence entre les deux partis. Dans un contexte où tout favorisait la bipolarisation de la vie politique, cela poussait au vote socialiste, identifié au vote utile.* » Le crime du Programme commun : « *Il a favorisé le progrès de la gauche, mais à nos dépens.* »

Les retours critiques sur quarante-cinq ans d'histoire du PCF ne paraissent pas en mesure de doter le parti d'une nouvelle identité qui lui permette de concurrencer le PS. Après l'abandon formel de la référence à la dictature du prolétariat lors du XXII^e Congrès, on abandonne

maintenant la référence à l'étape de démocratie avancée. Cet avatar tricolore de la théorie stalinienne de la révolution par étape et des voies pacifiques avait au moins le « mérite » théorique d'expliquer que *« le passage du capitalisme au socialisme, quels qu'en soient les formes et les moyens sera toujours un changement qualitatif, un bond révolutionnaire car il signifie un changement du système de propriété des grands moyens de production et d'échange, le passage du pouvoir politique des mains de la bourgeoisie à celles de la classe ouvrière et de ses alliés, un degré supérieur de l'évolution morale et culturelle de la société. »* Dans le *Manifeste de Champigny* de décembre 1968, la résolution propose tout autre chose : *« Le communisme n'est pour nous, ni un Etat qui doit être créé, ni un idéal sur lequel la réalité devra se régler. Nous appelons communisme le mouvement réel qui abolit l'Etat actuel. »* Voudra-t-on être méchant ? Comme par hasard, les citations (tronquées) de Marx et Engels citées par la résolution sont les mêmes, extraites de *la Guerre civile en France*, que celles utilisées par Edouard Bernstein dans le dernier chapitre de son ouvrage révisionniste *les Présupposés du socialisme*, pour expliquer que *« le but final n'est rien, le mouvement est tout »*, et repousser aux calendes grecques l'instauration de la dictature du prolétariat et du socialisme.

Mieux qu'à la Samaritaine

Si on laisse de côté les aspects de son identité qui sont liés à sa nature stalinienne (spécificité d'appareil, continuité de ses traditions et de son appareil de direction, liens avec la bureaucratie du Kremlin) et qui jouent d'ailleurs de plus en plus un rôle répulsif, on voit que ce n'est pas sur le terrain des conceptions stratégiques d'ensemble que le PCF peut espérer refaire le terrain perdu face au PS. Incapable de résoudre la crise d'identité du PCF, et l'aggravant même en remettant en cause quelques décennies de son histoire pour justifier le passé récent, la direction se révèle, dans ce projet de résolution, incapable de résoudre la crise d'orientation. En Mai 1968, le bureau politique du PCF est passé, en quelques jours, d'une ligne de division acharnée couverte par un discours pseudo-radical à un aplatissement devant Mitterrand. Il se solidarise avec un pro-

gramme gouvernemental qu'il dénonçait hier comme la base du consensus entre la « bande des trois ». Ce tournant est reflété dans le projet de résolution par le vague ou l'absence même des revendications ouvrières. On parle vaguement des pouvoirs économiques à donner aux conseils d'atelier et aux comités d'entreprise, de démocratiser les entreprises nationalisées et d'une « *planification décentralisée et contractuelle* ». Le summum : le projet parle seulement *« d'autres nationalisations »*. Exit les polémiques de 1977 sur le nombre des filiales, exit les « 131 propositions ».

Mais le plus déroutant pour nombre de militants du PC n'est pas seulement dans le dernier tournant. C'est aussi que le projet de résolution contient assez de petites phrases pour justifier à l'avenir toutes les orientations possibles, aussi bien la participation à la gestion gouvernementale de l'austérité (en expliquant qu'on respecte le suffrage universel et que c'est le niveau de conscience des travailleurs qui n'est pas assez élevé) qu'une politique de mise d'un pied, voire de deux, hors du gouvernement (sous le prétexte de ne pas cautionner une éventuelle expérience social-démocrate). Labica avait déjà montré comment les « petites phrases » les plus contradictoires figuraient dans la résolution du XXIII^e Congrès. C'est encore plus vrai pour ce projet de résolution. Mieux qu'à la Samaritaine, on y trouve tout, et même le contraire de tout !

Si les moyens de conjuguer parti de lutte et parti de gouvernement ne sont pas très explicites, il est, par contre, clair que des éléments essentiels de la vieille politique de division sont maintenus et théorisés. La résolution parle du rassemblement populaire (adresse aux croyants, au patriotes, à ceux qui veulent vivre et travailler aux pays). Il suffit de remarquer que tout ce qui est lutte et action autonome n'incombe qu'au PCF et à la CGT. Il n'y est pas une seule fois question d'unité d'action syndicale, il n'y a pas un mot pour caractériser les autres composantes politiques (y compris le PS) ou syndicales (si ce n'est par la négative en expliquant que seule la CGT incarne le courant révolutionnaire du syndicalisme français) du mouvement ouvrier. Parti de lutte et parti de gouvernement : le PCF l'entend, pour l'instant, comme la solidarité sans faille au gouvernement et le maintien de la division dans l'action. Quitte à jouer demain

sur d'autres tactiques, y compris le recours à une certaine unité pour canaliser et dévoyer des mouvements sociaux de trop grande ampleur.

Serrage de vis

La direction du PCF prépare surtout, au-delà des élections de 1983, les grandes échéances politiques et sociales qui pointent à l'horizon de la situation nationale et internationale et qui peuvent remettre gravement en cause le statu quo. Pour stabiliser la crise et colmater les brèches (les seuls objectifs réalistes que se fixe en fait la direction du PCF), elle martèle trois axes :

- la priorité donnée à la stabilisation et au renforcement de son implantation ouvrière, notamment dans les grandes entreprises ;

- la reconstitution du monolithisme stalinien intérieur, avec une défense vigoureuse des règles du centralisme bureaucratique ;

- dans ce contexte, la réaffirmation ouverte de ses liens avec la bureaucratie du Kremlin vise à assurer la cohésion interne de son noyau militant et de son appareil central, touchés par la crise.

La direction du PCF, qui a la triple responsabilité historique de la trahison de la grève générale de 1936, de l'insurrection et du mouvement d'auto-organisation à la Libération, de la grève générale de 1968 enfin, sait mieux que quiconque où se jouent les grandes épreuves de force politiques et sociales : dans la classe ouvrière et en particulier ses bastions. Elle sait aussi que là se situe pour elle le prochain point d'ancrage pour lui permettre de freiner efficacement son déclin. La résolution reflète cette préoccupation : *« Le rôle de la classe ouvrière se renforce d'autant plus que le cadre essentiel de son activité, l'entreprise, occupe désormais une place centrale dans la vie du pays (...) L'entreprise est le lieu par excellence du combat de classe. C'est bien pourquoi toutes les forces politiques y attachent, aujourd'hui, tant d'importance (...) Mener bataille à l'entreprise et la gagner doit être l'objectif numéro un de tout le parti (...) Cela exige à tous les niveaux du parti (comité central, comité fédéral, comité de section) de disposer nos forces dirigeantes en fonction de ces objectifs, afin d'impulser l'action concrète des communistes, de renforcer le parti dans toutes les entreprises et, en parti-*

culier, les grandes. Le parti dans son ensemble doit en être convaincu : la remontée de son influence et l'avancée démocratique vers le socialisme en dépendent. »

Tournant vers les entreprises, mais aussi serrage de vis intérieur. Toute la fin de la résolution est consacrée au fonctionnement intérieur du parti, à la justification de son système centralisé bureaucratique actuel. De façon inhabituelle dans une résolution de congrès, la direction du PCF polémique ouvertement contre le droit de tendance. Polémique qui prend tout son sens avec l'exclusion récente des trente membres fondateurs de *Rencontres communistes* et le véritable climat de chasse aux sorcières exercé contre ceux qui les soutiennent ou protestent contre leur mise hors du parti. Dans cette perspective de normalisation et d'effort pour réhomogénéiser le noyau central du parti, la référence aux liens internationaux avec la bureaucratie du Kremlin joue un rôle particulier. En un certain sens, le projet de résolution pour le XXIV^e Congrès va plus loin que la résolution votée au XXIII^e. On y explique que ce qui était dit à ce congrès était juste (y compris, doit on donc comprendre, la petite phrase sur le « bilan globalement positif »). Pour montrer comment *« la démocratie est la question clé du développement »* du socialisme existant, le document cite, comme *« succès prometteurs »* et *« d'importantes réformes »*, le développement de mesures décentralisatrices et d'initiatives pour accroître la responsabilité en Hongrie et en Bulgarie ; la lutte contre la bureaucratie au Vietnam ; ou la mise en place du pouvoir populaire à Cuba ! Sur la Pologne, neuf lignes en tout et pour tout, pour dire que, là aussi, il y a eu un « retard ». Le nom de Solidarité, qui ne regroupe quand même que dix millions de travailleurs polonais, n'est même pas cité. Le PCF maintient sa ligne de soutien à l'intervention soviétique en Afghanistan. A n'en pas douter, cela pèsera lourd dans la capacité du PCF de persuader les travailleurs français que, « parti révolutionnaire de la classe ouvrière », il est aussi « le parti du socialisme autogestionnaire ». Mais ce n'est pas là la priorité que s'est assignée la direction du grand corps malade qu'est le PCF.

21.10.1981

Désarmement nucléaire et reconversion des industries de guerre

BUREAU POLITIQUE DE LA LCR

GISCARD d'Estaing a dû faire face, dès 1974, à une crise sérieuse de l'appareil militaire, révélée par la contestation du contingent et le « malaise » de l'encadrement. Cette crise était à la fois le produit des contrecoups de Mai 68 et d'une désorientation plus spécifique de « l'outil de défense » de la bourgeoisie. Ce n'est pas le moindre des succès de la droite que d'avoir obtenu un consensus politique autour des forces nucléaires avec le ralliement du PC et du PS à la bombe en 1977. Le perfectionnement du dispositif de guerre civile par le biais de la réorganisation des forces entreprise en 1976 est incontestable. Le développement des productions et ventes de matériels militaires, corrolaire d'une politique d'intervention impérialiste à l'extérieur, a marqué le septennat écoulé. Il en résulta une situation nouvelle d'intégration et de confiance entre la haute hiérarchie militaire et le pouvoir politique, telle que n'en avait pas connu la V^e République depuis le putsch d'Alger. Cette préparation de l'armée tant du point de vue de sa direction que de ses moyens à son rôle contre-révolutionnaire ne fut possible qu'au prix de l'acceptation par les directions ouvrières d'une politique budgétaire unique en Europe sur fond de crise économique.

L'élection d'un président socialiste, la victoire d'une large majorité de députés du PS et du PCF créent des conditions plus favorables pour le développement des luttes contre le militarisme de la bourgeoisie. La situation nouvelle, chargée de potentialités révolutionnaires, donne désormais aux luttes contre le pilier essentiel de l'Etat bourgeois qu'est son armée une dimension beaucoup plus centrale que les années passées. C'est

la raison qui a conduit le bureau politique de la LCR à prendre position sur l'ensemble des problèmes d'orientation militaire qui se posent au gouvernement. L'article que nous publions reprend les conclusions principales de la discussion.

Nos camarades des Jeunesses communistes révolutionnaires sont à l'initiative, avec d'autres organisations de jeunes, de la campagne pour la réduction de la durée du service militaire à six mois comme promis par F. Mitterrand avant le 10 mai.

L'existence du mouvement des soldats rappelle au mouvement ouvrier l'urgence d'une bataille unitaire pour que les soldats bénéficient des mêmes droits que les civils. La lutte pour les droits démocratiques à l'armée est une tâche prioritaire face aux pressions de la hiérarchie militaire.

Enfin, les mobilisations contre le surarmement l'impérialiste qui déferlent sur toute l'Europe capitaliste mettent aussi cette question à l'ordre du jour en France, la seconde puissance de l'alliance contre-révolutionnaire de l'Atlantique nord.

Le budget de la « Défense » n'a pas eu à souffrir des rigueurs de l'austérité imposée aux travailleurs par Barre et Giscard. Il a crû régulièrement pour atteindre plus de 17 % du budget de l'Etat. En augmentation constante d'années en années (+ 17,9 en 1981), il représente environ 3,82 % du PIBm en 1981. Cette hypertrophie des crédits de guerre ne s'est pas heurtée à une vive opposition du mouvement ouvrier parce que les directions ouvrières majoritaires ont refusé toute lutte globale contre cette politique, se contentant de critiquer verbalement l'un ou l'autre aspect de ce cours budgétaire.

L'impérialisme US a pu se félici-

ter de cette situation exceptionnelle qui prévalait à Paris tandis que la quasi-totalité des autres capitales de l'Europe capitaliste refusaient de tenir leurs engagements de 1977 et 1979 d'augmenter d'au moins 3 % par an leur budget militaire. Pour la France, l'augmentation en francs constants fut de 6,7 % en 1981.

La priorité à l'équipement des forces et, parmi ces dernières, aux forces nucléaires, apparaît comme la constante de cet effort budgétaire, conforme au rang tenu par le pays dans le secteur des productions et des ventes de matériels militaires.

La bombe

En dotant la France d'une puissance de feu nucléaire, de Gaulle s'était donné les moyens militaires d'une activité diplomatique relativement autonome. Dans le même temps, les investissements lourds nécessaires à la bombe (recherche, unités de production...) devaient permettre par leurs retombées d'assurer une participation significative de la France au boom international du secteur des armements conventionnels.

C'est sur cette base que les théories militaires de la « sanctuarisation » du territoire par la dissuasion nucléaire virent le jour. Plusieurs facteurs ont peu à peu rendu caduque la « crédibilité » apparente de ces doctrines : le gigantisme des arsenaux constitués par les USA et l'URSS oblitère l'hypothèse d'emploi de l'arsenal anti-cité français. La percée technologique dans le domaine de la pénétration, de la précision au but et du « mirvage » (1) des têtes, qui conditionne l'adoption de stratégies anti-forces, réduit à

néant la crédibilité des composantes sol-sol et air-sol de l'arsenal français. La nouvelle relance depuis 1978-1979 de la course aux armements par Washington accentue encore cette perte de crédit et les difficiles problèmes de réorientation qu'elle pose à l'impérialisme français. En outre, la modernisation de l'arsenal nucléaire fut limitée par le rattrapage, dans l'équipement en moyens conventionnels, des retards pris dans la foulée de la décolonisation. Giscard a cependant porté la capacité totale de destruction de l'arsenal nucléaire de 30 mégatonnes en 1975 à 77 mégatonnes en 1981, soit l'équivalent de 3850 fois Hiroshima.

La modernisation de l'arsenal existant était pourtant moins dangereuse que les nouveaux programmes mis à l'étude, portant sur les armes à moyennes portées : la bombe à neutrons ou encore le lanceur mobile SX qui devrait se déplacer sur les routes à partir de 1990. La banalisation de l'atome militaire et son éventuel emploi (bombe « N »), une militarisation systématique du territoire, pour permettre par exemple la circulation du SX « sans risque », se profilaient en effet derrière ces programmes. Il s'ensuivit une « coopération » plus poussée avec les états-majors de l'OTAN et un inflexionnement sérieux des conceptions officielles de la discussion, dans le sens d'une solidarité accrue des bourgeoisies européennes dans le cadre atlantique.

Au rôle traditionnel de maintien de l'ordre dévolu aux interventions extérieures est venu s'ajouter un puissant stimulant avec « le service après vente » des matériels français en Afrique, au Proche et Moyen-Orient et dans une moindre mesure en Amérique latine. L'impérialisme français, profitant du désengagement de « l'aide » américaine d'un certain nombre de pays pour mieux se concentrer sur l'Egypte et Israël, a pu se tailler une part prépondérante des marchés délaissés par l'impérialisme US, au Moyen-Orient en particulier.

Les forces d'intervention extérieure ont été réorganisées autour des unités aéroportées de la 11^e division parachutiste et de la 9^e division d'infanterie de marine, désormais dotées des moyens lourds, tandis que la marine et l'armée de l'air assuraient la logistique de ce redéploiement des forces dans la région du Golfe, en Méditerranée et en Afrique. Les moyens aériens à long rayon d'action

font cependant défaut à l'armée française. Il s'ensuit une situation contraignante pour l'impérialisme français qui doit assurer une présence permanente, massive et fort onéreuse dans les régions chaudes, ou accepter une certaine dépendance par rapport aux moyens US pour certaines opérations.

Les unités d'intervention extérieure et l'état-major permanent de crise constitué dans le Sud-Ouest représentent un danger pour les peuples en lutte contre l'impérialisme, mais aussi pour les travailleurs français. Ces unités ne sont pas assimilables au reste de l'armée. Leur recrutement, leur entraînement, leur conditionnement idéologique et leurs moyens opérationnels en font un fer de lance potentiel pour les forces de la contre-révolution.

Professionnalisation et répression

La bourgeoisie française et tout spécialement son personnel giscardien ont tiré de Mai 68 la conclusion que, pour assumer le « maintien de l'ordre », l'armée devait être réorganisée. Ce souci inspire la refonte du dispositif dans le cadre de la loi de programmation militaire 1977-1982. Désormais, le commandement militaire et le pouvoir civil se structurent autour d'organigrammes comparables assurant une correspondance à tous les niveaux de décision entre les deux hiérarchies. Centralement c'est le Secrétariat général de la défense nationale (SGDN) qui coiffe l'ensemble, sous l'autorité directe du Premier ministre. Les forces combattantes sont redéployées sur l'ensemble du territoire pour former, avec les 38 000 brigades départementales de gendarmerie, une véritable toile d'araignée. Les conceptions traditionnelles depuis 1959 de la « défense opérationnelle du territoire » (DOT), basées sur la maîtrise de tous les points névralgiques (réseau routier, centrales EDF, centraux téléphoniques, etc.), ont été, parce que trop statiques, reconsidérées : au profit d'une politique d'intervention rapide de première urgence complétée par les réserves devenues sélectives et régionales, pour le maintien de l'ordre. Une telle orientation suppose une exploitation précise et très centralisée du renseignement, que collationne la gendarmerie dans la perspective d'un traitement par les

1) « Mirvage » : guidage indépendant des têtes multiples d'une même ogive nucléaire.

« comités du renseignement ». L'ensemble du dispositif a contribué au perfectionnement de l'outil de guerre civile de la bourgeoisie, allant de pair avec l'homogénéisation de la haute hiérarchie militaire autour du personnel politique giscardien.

Face à la contestation du contingent, la bourgeoisie opta pour une professionnalisation lente des armées qui n'exclut pas le maintien d'un volant de conscription, mais ôte structurellement au contingent le rôle de pivot central de la crise interne de l'institution. Les engagés représentent aujourd'hui près de 55 % des effectifs. Les unités dures d'intervention anti-ouvrières ont été professionnalisées en priorité. Cependant, cette politique se heurte à l'étroitesse des marges budgétaires, non pas dans l'absolu mais relativement à la priorité à l'équipement des forces sur le plan des investissements financiers. En outre, la professionnalisation, en période de crise économique et sociale, a produit une tendance à la dislocation des corps des officiers et sous-officiers faute d'un ciment idéologique de caste suffisamment fort. Bourges et Giscard ont en vain tenté d'y répondre par une offensive pour remodeler idéologiquement l'ensemble à l'occasion des aventures coloniales.

L'autre volet de la politique giscardienne à la contestation des soldats consista en une politique de répression permanente, pour l'essentiel sélective, après l'échec de l'opération Cour de sûreté en 1975. Celle-ci visait surtout à indiquer aux organisations traditionnelles du mouvement ouvrier les limites à ne pas dépasser dans l'aide à la centralisation des luttes dans les casernes. Grâce à l'acceptation tacite des directions ouvrières, Giscard a réussi à maintenir ainsi l'activité revendicative des soldats dans des limites compatibles avec le fonctionnement de l'institution en temps de paix.

Rupture ou continuité, il faut choisir

L'armée bourgeoise est un obstacle majeur sur la voie du socialisme. La bourgeoisie en garde le contrôle exclusif et le détiendra aussi longtemps que cet appareil de guerre civile n'aura pas été démantelé. Selon le

mot de Galley, elle représente « le dernier rempart » de la bourgeoisie face aux luttes des travailleurs. Les réformistes essaient de faire croire que l'armée n'est qu'un simple outil technique. Hernu déclare « *il faut que faire son temps (de service NDLR) ce soit vraiment vouloir défendre la France et le socialisme* » comme si, par la grâce de la victoire électorale, l'armée giscardienne s'était muée en outil de défense du socialisme. Pour le PCF « *le concept de défense nationale (...) est bien celui d'un parti qui veut prendre ses responsabilités dans le gouvernement de la France. (...) Il a bien un caractère révolutionnaire* ». Par-delà des discours, une question essentielle demeure posée en forme d'alternative. Il faut choisir entre céder aux pressions de l'état-major giscardien resté en place, ou rompre avec ce dernier.

Les choix du gouvernement en matière budgétaire sont inquiétants. Cette année encore, le budget des armées proposé au Parlement dépasse celui de l'Education nationale. En augmentation de 17,63 % par rapport aux crédits de guerre giscardiens en 1981, il fait la part belle à l'équipement (+ 18,2 %). Les forces nucléaires engloutissent 30 % des 128 milliards destinés à la défense. Parmi les quelque 1600 emplois créés par le ministère en 1982, 900 seront réservés à la gendarmerie et 400 autres aux marins de la force nucléaire océanique. Le coût des mesures nouvelles en faveur des appelés sera à peine supérieur aux crédits « spéciaux » affectés au SDECE. C'est une réduction massive des crédits de guerre qui s'impose si l'on veut faire face aux dépenses sociales de premières nécessités, en matière de santé et d'éducation notamment.

Désarmement nucléaire : pourquoi ?

Aucun argument sur la complexité des « problèmes de défense » ne saurait justifier que les travailleurs soient désaisis des choix d'orientation militaire, car ce ne sont pas des choix techniques. La décision de construire un septième sous-marin nucléaire, la poursuite des recherches sur la bombe à neutrons représentent une saignée dans le budget du pays pour plusieurs années qui signifie en contrepartie l'austérité dans le domaine

Le budget militaire 1982 par rapport à 1981

122.8 milliards/F = + 17.63 %
Crédits d'équipement = + 18.20 %
Crédits de fonctionnement = + 17.20 %

Dans les dépenses d'équipement...

Armée de terre = + 17.4 %
Armée de l'air = + 18.3 %
Marine = + 24.4 %
Gendarmerie = + 13.5 %
Forces nucléaires = + 18.2 %

Au total, les forces nucléaires accaparent 30 % de l'ensemble du budget.

Désarmement nucléaire = 35 milliards d'économisés en 1982.

Les créations d'emplois du ministère des Armées en 1982

900 gendarmes
400 marins pour les équipages de sous-marins nucléaires
200 ouvriers
122 aides-soignantes.

Ce que vaudra un appelé par mois au 1^{er} janvier 1982 selon son grade

Un 2^e classe = 345 F
(1 F de plus par jour)
Un 1^{re} classe = 378 F
Un caporal = 420 F
Un sergent = 576 F
Un aspirant = 858 F
Coût total : 161 millions de francs.
C'est moins que ce qui est consacré aux services secrets du SDECE : 242 millions.

La continuité proclamée par Pierre Mauroy

« Je tiens à rappeler solennellement notre attachement à tous les efforts que notre pays a accomplis pour se doter des moyens de son indépendance, et en particulier des moyens militaires. Cet effort sera poursuivi afin que notre politique de défense, qui est fondée sur une capacité nationale de dissuasion, demeure la garantie ultime de notre souveraineté. En particulier, la France ne prendra aucun retard dans la course technologique qui est engagée à ce niveau. »

Discours du 9 juillet
devant l'Assemblée nationale

« Au-delà du fait que notre force de dissuasion nucléaire ne peut être la seule garantie de notre défense et qu'il importe que nos trois armées traditionnelles disposent d'effectifs suffisants, bien instruits et bien équipés, le service national est l'une des expressions de la solidarité nationale. (...) Un service militaire plus dense et à caractère réellement opérationnel permettrait de poser de manière dynamique le problème de la défense du territoire par le recours à une mobilisation vraiment populaire. (...) La politique de la France n'est en rien neutraliste. Nous devons en tirer les conséquences, notamment lorsque nous examinons la défense de nos frontières et de leurs approches. L'agression contre la France ne commence pas lorsqu'un ennemi pénètre sur le territoire national. (...) La stratégie française demeure celle de la dissuasion du faible au fort, c'est-à-dire une stratégie qui ne peut être qu'anti-cités. (...) Il y a au moins un point sur lequel la permanence s'impose : les impératifs de la défense. »

Discours du 14 septembre
devant l'Institut des hautes études
de défense nationale

2) Cruise : missile de croisière, sorte de petit avion sans pilote naviguant à très basse altitude grâce à un système de guidage qui permet d'éviter les obstacles naturels.

3) Pershing : missile euro-stratégique à moyenne portée.

des dépenses sociales publiques. L'économie réalisée par la décision d'un désarmement nucléaire unilatéral permettrait de ne pas faire payer aux travailleurs les frais d'une politique militaire inefficace, ruineuse, voire suicidaire.

C'est au nom d'une « dissuasion nucléaire indépendante » qu'Hernu et Mitterrand entendent poursuivre la politique de leurs prédécesseurs. Héritée du gaullisme, la théorie de la « sanctuarisation » du territoire par la possession d'un arsenal nucléaire est un leurre parce qu'elle se révèle totalement inadaptée aux menaces théoriquement possibles. La fiction d'une dissuasion « tous azimuts » chère au PCF est d'ailleurs démentie par l'appartenance du pays à l'Alliance de l'Atlantique nord. En supposant que la « menace » provienne de l'une des deux principales puissances nucléaires, l'initiative de l'emploi de l'arsenal nucléaire équivaldrait, par la riposte qu'il ne manquerait par de déclencher, à rayer le pays de la carte. L'idée selon laquelle la « dissuasion du faible au fort » jouerait par la menace de « dégâts irréparables » que causerait à l'agresseur l'usage du feu nucléaire tricolore est donc absurde. En supposant que « la menace » vienne d'un pays tiers, l'usage du feu nucléaire dans une logique inévitable de « montée aux extrêmes » (utilisation de l'arsenal stratégique) se révélerait alors complètement disproportionné. Comment imaginer, en outre, que ni les USA ni l'URSS n'interviendraient dans ce cas ? Enfin, le recours au chantage nucléaire anti-cité, contre les populations civiles pour la défense du socialisme, va à l'encontre du but recherché : la mobilisation des masses à l'échelle internationale en défense des développements de la révolution.

En vérité, la possession d'un arsenal nucléaire par la France n'est en aucune manière l'instrument d'une politique indépendante ; elle accentue au contraire la dépendance de Paris par rapport à l'Alliance contre-révolutionnaire et la lutte pour le désarmement nucléaire de l'impérialisme par l'arrêt unilatéral de la fabrication d'armes nucléaires, dans la perspective de la destruction des stocks. De plus, l'arme neutronique, parce qu'elle permet une maîtrise relative du feu nucléaire dans le temps et dans l'espace, autorise d'autres « scénarios », en particulier une utilisation « anti-subversion » dans les « possessions d'outre-mer », comme le suggèrent certains experts bourgeois. Elle représente donc un danger

mortel pour les travailleurs et doit être définitivement abandonnée.

Sans participer à l'organisation militaire intégrée, la France joue un rôle de premier plan dans l'Alliance. La distinction est d'ailleurs à ce point formelle aujourd'hui que Washington s'en accommode parfaitement. La présence dans l'Alliance a des conséquences sur le choix des productions d'armements calibrés sur les normes de l'OTAN ; la mise en œuvre des moyens de défense, nucléaires notamment, est directement dépendante en aval et en amont d'une collaboration étroite avec l'OTAN. Les impératifs américains pèsent ainsi de tout leur poids sur la politique extérieure du gouvernement. Les positions des socialistes naguère dans l'opposition sont révisées à cette fin. Charles Hernu expliquait, en novembre 1980, dans un petit livre intitulé *Nous... les grands* : « Pour l'ensemble des systèmes d'armes, les Etats-Unis ont pratiquement une génération d'avance sur l'URSS (...) parler d'un déséquilibre en faveur de l'URSS n'est pas sérieux. » Le gouvernement a dû pourtant signer le communiqué final de la conférence d'Ottawa qui faisait grand cas de la prétendue supériorité militaire de l'Union soviétique.

De la même manière, les décisions de l'OTAN d'implanter d'ici 1983 les Cruise (2) et les Pershing (3) en Europe sont approuvées par Paris, contre l'avis de plusieurs partis socialistes et l'opinion de nombreux pays concernés par ces implantations de nouvelles têtes nucléaires américaines. Claude Cheysson met comme un point d'orgue à l'alignement du gouvernement sur les positions de l'impérialisme US en souhaitant, contre la volonté du Parti socialiste ouvrier espagnol et du Parti communiste espagnol, l'intégration de leur pays dans l'OTAN. « L'Alliance atlantique, pour nous, c'est la défense des valeurs fondamentales, j'allais dire de valeurs chrétiennes, de valeurs de civilisation, contre le totalitarisme », a-t-il déclaré. Ces orientations correspondent à ce que sont les marges étroites du gouvernement en ce qui concerne l'Europe, dès lors qu'il entend se placer dans le cadre de l'Alliance atlantique. La seule alternative, c'est la sortie immédiate du pays de ce bloc contre-révolutionnaire dirigé de Washington.

Au chapitre de la « coopération » militaire, le gouvernement Mauroy assume l'essentiel de l'héritage du régime précédent. La France est liée

par des accords de défense ou de coopération techniques et militaires avec de très nombreux pays africains (Bénin, Burundi, Cameroun, Congo, Côte-d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Haute-Volta, Madagascar, Maroc, Mauritanie, Niger, Centrafrique, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie, Zaïre...). Ces accords, dont bon nombre comportent des clauses secrètes, sont la sanction d'une politique impérialiste particulièrement active. Près de 25 000 hommes sont toujours stationnés en Afrique. Le contenu des accords secrets n'a pas été divulgué. Cheysson, Hernu et Cot se relaient pour justifier la poursuite de la politique antérieure au mépris des droits démocratiques des peuples africains maintenus sous surveillance de l'armée française. L'aide internationaliste aux peuples en lutte pour leur émancipation nationale et sociale passe par le retrait de toutes les troupes françaises d'Afrique, par la dénonciation des accords passés hier par Giscard avec quelques chefs de file servant de faire-valoir à sa politique impérialiste.

Nationalisation et reconversion des industries d'armement

Les exportations françaises d'armement sont devenues un des facteurs dominants de la politique extérieure du pays. Au rythme actuel de progression des ventes (la barre des 20 milliards de francs est franchie), entre 15 et 20 % du volume des exportations mondiales de matériel militaire proviendront des industries françaises dans les prochaines années. Dans l'opposition, le PS et le PCF promettaient de « moraliser » cette politique de marchand de canons pour retrouver la maîtrise d'une politique extérieure qui ne soit plus déterminée par les intérêts des industriels de l'armement. C. Hernu explique à juste titre qu'*« il n'est pas possible de livrer, par exemple, des engins de combat de rue au Chili. Il n'est pas possible de livrer des armes à l'Afrique du Sud »*. Mais il précise que, pour lui, il s'agit là « d'exceptions ». Or, la poursuite, même avec quelques exceptions, de la politique d'exportation de matériel militaire, est dangereuse. Elle conduit à une impasse sur le plan économique ; le redéploiement des industries d'armement US au Proche-Orient et Moyen-Orient aura

à court terme des conséquences sur les créneaux exploités par la France, comme le montre le récent contrat de 8 milliards de dollars conclu entre Washington et Riad. L'Arabie Saoudite, qui fait l'objet d'une attention toute particulière de la part du gouvernement, n'est pas seulement le principal fournisseur de pétrole de la France, c'est aussi un de ses principaux clients en matière d'armement.

L'hypertrophie des productions militaires par rapport au reste du potentiel du pays est génératrice de déséquilibres aux conséquences économiques et sociales désastreuses. 40 % des crédits de la recherche publique sont accaparés à des fins militaires pour un secteur industriel qui n'emploie qu'environ 300 000 travailleurs. L'argument de la défense de l'emploi pour justifier la priorité accordée au secteur industriel des armements n'est pas sérieux. Enfin, si, dans une certaine mesure, les exportations d'armements permettent de financer indirectement, par l'abaissement des coûts de production, l'équipement de l'armée française, elles poussent tout autant à une inflation des dépenses budgétaires en terme d'autorisation de programmes et dépenses d'équipement. La nationalisation sans indemnité ni rachat des industries concourant aux productions d'armement doit s'accompagner d'un plan de reconversion qui vise à réduire considérablement la part de ce secteur dans le potentiel économique du pays. Il n'y a pas d'autre alternative à la politique de marchand de canons suivie par Giscard.

Le gouvernement est confronté aux pressions d'une haute hiérarchie militaire qui n'entend pas perdre ses prérogatives et s'oppose au changement par tous les moyens. Les généraux giscardiens occupent en effet tous les postes importants dans les états-majors. Leur chef, le général Lacaze, est un symbole de cette caste qu'il faut mettre au pas ; il a passé sa carrière dans les bataillons de choc, puis au SDECE comme directeur du renseignement, avant de commander la 11^e division parachutiste. Il n'est évidemment pas disposé à accompagner le changement. Le gouvernement se laisse dicter leurs volontés par de pareils hommes, en leur cédant sur l'essentiel, c'est-à-dire, comme le constate Bigeard, en *« ne touchant à rien »*. Charles Hernu loue à tout propos *« le loyalisme des cadres »* et réserve ses coups aux comités de soldats. Les têtes ne tomberont donc pas, y compris au sommet de la hiérarchie, compromise jusqu'au cou

dans la politique anti-ouvrière de Giscard. Les travailleurs et les soldats du rang attendent une tout autre politique.

Le gouvernement refuse de même la dissolution de certains corps spéciaux de mercenaires, comme la Légion étrangère. Hernu a même élevé la gendarmerie au rang d'une quatrième armée, nommant les premiers généraux de l'histoire de cette arme qui n'a pas d'autre fonction que le maintien de l'ordre bourgeois. L'alternative à cette politique de reculade devant les injonctions des généraux consisterait à faire appel aux travailleurs pour imposer un droit de regard des organisations ouvrières sur ce qui se passe dans les enceintes militaires.

Droits démocratiques pour les soldats

Le sort quotidien de quelque 300 000 soldats du contingent reste toujours fait d'une solde dérisoire, engloutie dans les voyages pour rentrer en permission, avec au bout du tunnel le chômage. La promesse de réduction du service a suscité l'enthousiasme, parce qu'elle signifiait la possibilité de n'effectuer que « la moitié de la peine ». L'abandon par le gouvernement des engagements pris produit les premières différenciations de masse dans la jeunesse, jusque dans le PS et le MJS. Dès lors que ces aspirations trouveront les moyens de s'exprimer à une échelle de masse, le gouvernement leur opposera des mesures partielles concernant, comme dit Hernu, « *non la durée mais le contenu du service* ». L'annonce de vingt mesures en faveur des appelés à l'occasion de la présentation du projet de budget militaire pour 1982 participe de cette orientation.

Le ministère semble s'orienter vers la mise en place d'un « volontariat » massif, 5 % du contingent, soit 15 000 jeunes par an, à qui l'on ferait miroiter une hypothétique priorité d'embauche au sortir de l'armée, pour leur faire signer un contrat d'engagement au-delà de la durée légale.

Cette mesure serait dangereuse parce qu'elle diviserait le contingent. Elle signifierait une remilitarisation d'une partie de la jeunesse à la faveur d'une propagande militariste des plus écoulées allant de l'appel à une « symbiose

entre l'école et l'armée » jusqu'aux déclarations sur le prétendu désir de nombreux appelés de « servir en Afrique » (sur le thème « *engagez-vous, vous verrez du pays* »). Le maintien du service à 12 mois n'est en rien une solution au chômage des jeunes, pas plus que l'abaissement de l'âge moyen à l'incorporation, ou la création de filières de formation aux armées. La solution, comme pour les autres travailleurs, c'est les 35 heures.

Durant sept ans, de 1974 à 1981, les luttes des soldats ont été confrontées à la répression sans qu'aucune des revendications essentielles ne soit satisfaite.

Au centre de cette activité revendicative, il y a la question des droits démocratiques. Le droit, en particulier, de s'organiser en toute indépendance par rapport à la hiérarchie militaire pour lutter, pour défendre les revendications. Les soldats doivent pouvoir bénéficier des mêmes droits que les autres citoyens. Les travailleurs se sont dotés de syndicats, les soldats doivent pouvoir organiser librement le leur.

Le Parti socialiste et le Parti communiste s'étaient engagés à abolir les restrictions aux libertés dans les casernes.

La hiérarchie militaire continue à bafouer les droits les plus élémentaires des soldats. Le très réactionnaire RDGA (règlement de discipline générale des armées) est toujours en vigueur. Hernu déclare à la télévision « *qu'il s'emploiera à dissoudre les comités de soldats* ». Le maintien des comités traduit avant tout l'aspiration des soldats au changement, une aspiration très profonde parmi la troupe, même si la répression a empêché une expression plus massive de cette volonté de changement dans les casernes. Toutes les revendications immédiates unifiant le contingent, comme la gratuité des transports, l'augmentation de la solde, correspondent à des besoins objectifs des soldats. La lutte pour la satisfaction de ces revendications pose, immédiatement, dès le départ, le problème des moyens pour gagner, celui de l'organisation indépendante de la hiérarchie, en liaison avec le mouvement ouvrier, notamment syndical. Le mot d'ordre « **syndicat de soldats** » peut alors concrétiser l'aspiration des soldats à s'organiser. C'est dans la mesure où l'initiative de populariser ce mot d'ordre viendra des organisations de masse ouvrières qu'un tel syndicat verra le jour, en toute indépendance par rapport à la hiérarchie militaire.

* Prévisions

La continuité en chiffres

	Budget (milliards/F)	Progression (%)	Part du PIBm (%)
1976	50.000	+ 14.2	3.39
1977	58.412	+ 16.8	3.55
1978	67.654	+ 15.8	3.63
1979	77.111	+ 14.0	3.62
1980	88.602	+ 14.9	3.67
1981	104.443	+ 17.9	3.85
1982	122.855	+ 17.6	3.89
1983			3.94 (*)



Les nationalisations

LES nationalisations n'ont pas été au centre des polémiques durant les campagnes électorales de mai et juin 1981, à l'inverse de celle de 1977-78 où le PS et le PC s'étaient opposés sur leur définition. En pratique, les nationalisations ont été présentées par la majorité nouvelle comme un moyen indispensable pour la lutte contre l'austérité et le chômage. Ce que François Mitterrand résumait très clairement, en octobre 1980, lors du colloque sur le « socialisme et l'industrie » : « *Un discours de gauche ne suffit pas. Sans une force d'entraînement capable de résister au capitalisme multinational, nous serions soumis à la volonté des oligarchies dominantes. Il s'agit donc de garantir notre liberté de décision grâce au Plan et à un secteur d'économie publique qui en sera le fer de lance à tous les niveaux : international, national, régional et local.* »

Il n'y avait donc là rien d'une « simple fidélité à des symboles de gauche », à l'inverse de ce que la droite veut faire croire. Il reste cependant à prendre la mesure du secteur qui devait, d'après le PS, entrer dans le champ de la nationalisation. S'agissait-il d'un « projet très modéré touchant à peine 1 % des entreprises françaises », comme il avait été dit en 1974, ou bien la droite et le patronat ont-ils quelques raisons de parler d'un « projet maximaliste » et de craindre la dynamique d'une « socialisation de l'industrie » (*le Journal des finances*) ?

Pour en juger de façon réaliste, il faut d'abord une analyse concrète du capitalisme actuel. Ainsi peut apparaître l'importance des engagements de Mitterrand, « la nationalisation de neuf groupes et des banques ». Ainsi peuvent être aussi appréciés les reculs du PS et leurs véritables raisons.

Un capitalisme extrêmement concentré

Paribas, Suez, CGE, PUK, Saint-Gobain, etc., ces sigles des entreprises à nationaliser sont maintenant largement connus. Reste à comprendre à quelle réalité ils correspondent. On continue encore souvent à se représenter « des banques » et des « groupes indus-

triels » comme des réalités autonomes et séparées. En fait, la fusion du capital commercial, bancaire et industriel, déjà analysée par Lénine dans *l'Impérialisme stade suprême du capitalisme* en 1916, est devenue la forme dominante du capitalisme, de façon absolue, depuis les années 1960. Pour en saisir le fonctionnement, il est commode de résumer les données sur les groupes Paribas et Suez, les deux plus grands groupes financiers français actuels.

Ces « groupes » sont, en apparence, des réalités à deux faces : d'un côté, un grand nombre de sociétés industrielles dans diverses branches ; de l'autre, une association de capitaux bancaires. Mais, la coordination entre ces deux réalités est extrêmement étroite ; l'ensemble est dirigé par un centre doté d'énormes pouvoirs de décision. Il serait, d'ailleurs, totalement faux de s'imaginer que ce centre (la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas ou la Financière de Suez) joue une sorte de rôle de « trait d'union » entre le capital bancaire et industriel : depuis longtemps la fusion est plus avancée et les diverses banques de chaque groupe ont des liens particuliers et spécifiques avec telle ou telle entreprise de telle ou telle branche. Le fonctionnement courant consiste à avoir plusieurs « sociétés mères » des groupes industriels qui délèguent des tâches spécialisées à telle ou telle société. De même, au niveau bancaire, les divers établissements de crédit ont des fonctions spécialisées.

Les directions centrales de Paribas et Suez n'ont donc pas à s'occuper de l'intendance quotidienne de chaque affaire. Celle-ci est très décentralisée. Mais toutes les informations, elles, sont centralisées, et le pouvoir de décision, en dernier ressort, aussi.

Enormes machines à centraliser des informations, les directions des empires financiers peuvent, au moment qu'elles jugent bon, mobiliser une masse de capitaux pour réaliser une opération d'investissement ou de restructuration industrielle, ou une opération financière. Présents dans toutes les branches et au niveau mondial, les intérêts de Paribas ou Suez donnent les moyens de comparer la rentabilité des investissements sur une grande échelle ; les groupes financiers ont ainsi des bases de renseignement pour définir des « créneaux porteurs » (1), proposer des restructura-

1) « Créneaux porteurs » : choix de production de tel ou tel type de marchandise ayant un débouché assuré ou en extension.

tions, contrôler la réalisation de la « nouvelle division internationale du travail ».

Maîtres, directement, de l'activité de 790 000 salariés en France pour Paribas, de 550 000 pour Suez, ces deux empires en contrôlent au moins autant dans le reste du monde (voir, par exemple, pour ce qui concerne l'Afrique, l'article de C. Gabriel). Ce sont des centres de « planification » des intérêts capitalistes, illustrant parfaitement ce qu'en disait déjà Lénine, mais sur une échelle beaucoup plus vaste qu'à son époque.

Dans certains cas, les liens au sein de ces grands groupes passent par des rapports directs de propriété. La Compagnie financière de Suez possède, par exemple, 18 % du capital de Saint-Gobain et 22 % de celui de la Société lyonnaise des eaux et d'éclairage (SLEE). Paribas contrôle à 33 % Poliet et Chausson, et à 50 % la Chapelle-Darblay.

Mais, très souvent, la présence du groupe peut être des plus réduite sans que cela empêche le contrôle de s'exercer. Ainsi, par exemple, Paribas est le seul actionnaire privé connu de la CFP (Compagnie française des pétroles-groupe Total) et en a cependant le contrôle avec 4.3 % du capital : les fonds publics investis dans la CFP se comportent comme des « capitaux passifs » et laissent agir la minorité d'administrateurs désignés par les groupes capitalistes. Ce qui est possible dans un groupe « public » l'est aussi dans le secteur privé ; ainsi Paribas exerce une influence déterminante sur la Thomson avec seulement 8.3 % des parts.

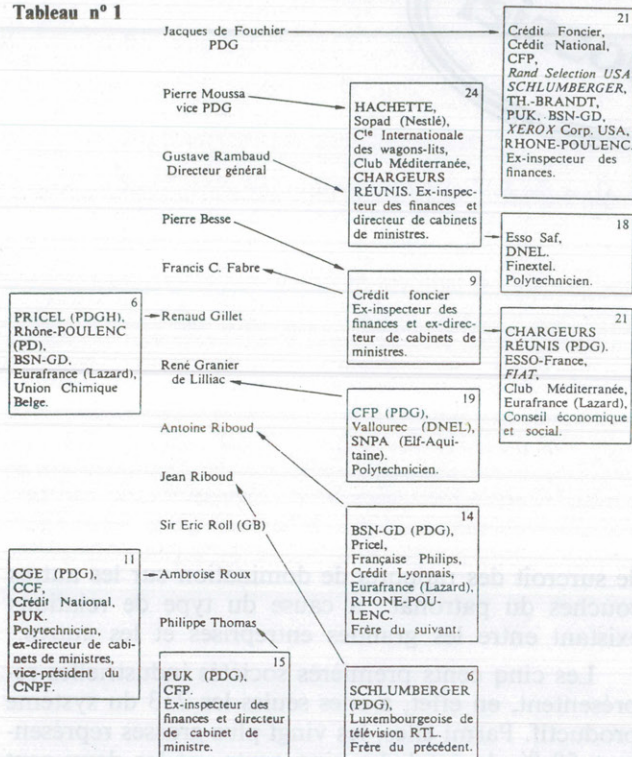
Dans certains cas, il n'est même pas nécessaire qu'une part de propriété soit possédée. Dans l'ensemble, en effet, les liens personnels, les relations internes aux diverses familles et groupes de la grande bourgeoisie jouent un rôle déterminant. Ce n'est pas pour rien que onze administrateurs du groupe Paribas totalisaient 155 liaisons personnelles au niveau des groupes industriels, 134 au niveau des « holdings » et 168 au niveau des banques. Comme l'écrivent les auteurs du *Dictionnaire des groupes industriels et financiers*, dont est extrait le tableau numéro 1, « Paribas est un club fermé de décisions et de discussions réservées à une étroite frange de la haute bourgeoisie ». On pourrait en dire autant de la Financière de Suez.

L'oligarchie financière

Entre ces « clubs fermés » se mène une lutte d'influence. Celle-ci prend parfois des allures très vives : les sociétés industrielles du bâtiment des deux groupes, par exemple, ne cohabitent pratiquement jamais sur un grand chantier ; c'est l'un ou l'autre qui l'emporte. De même, en 1968, l'OPA de BSN soutenue par Paribas visait à prendre le contrôle de Saint-Gobain ; Suez fit échouer l'opération et fusionna Pont-à-Mousson avec Saint-Gobain.

Cependant, tout en suivant la seule « règle » possible pour eux, la concurrence capitaliste, les deux « états-majors » des empires financiers se sont assurés les moyens d'un minimum de coordination indispensable pour « savoir ne pas aller trop loin » : Ambroise Roux, vice-président du CNPF, est P-DG de la CGE (Compagnie générale de l'électricité) qui fait partie de

Tableau n° 1



NB : Nous avons mis en haut de chaque carte le nombre de postes d'administrateurs détenus, ne spécifiant que les postes les plus significatifs et excluant les filiales directes du groupe Paribas.

la sphère d'influence de Suez ; cela ne l'empêche pas de siéger aussi au conseil d'administration de Paribas.

Ainsi, tout en laissant jouer la concurrence pour régler les relations entre entreprises au niveau de la production matérielle, la grande bourgeoisie financière assure, d'une certaine façon, une « planification » des investissements capitalistes.

Cette couche de l'oligarchie financière est parvenue à un pouvoir sans partage en 1958 avec de Gaulle. Elle a ainsi pris la place du personnel plus ou moins lié aux partis parlementaires des III^e et IV^e Républiques : adhérents de la SFIO, du Parti radical ou du MRP (2) ou simples fonctionnaires, toute une couche de dirigeants issus de la petite et moyenne bourgeoisie furent ainsi remplacés en quelques années à la tête de la haute administration et des directions des entreprises nationalisées ou semi-publiques. Sous couvert de ce que la presse a appelé « la montée des énarques », ce sont en fait les « énarques » étroitement liés, par des attaches familiales, à la grande bourgeoisie qui ont ainsi « fait carrière ».

On peut mesurer la capacité d'action que cela a donné à l'oligarchie financière au nombre de fusions réalisées en vingt ans : deux fois plus entre 1960 et 1970 que pendant la période de 1950 à 1960 (voir tableau numéro 2).

On peut aussi chiffrer les effets de cette utilisation de l'Etat : Anicet Le Pors a calculé que, sous diverses formes d'aides, subventions, tarifs préférentiels, soutiens à l'exportation, etc., l'Etat a versé aux grands groupes deux fois plus d'argent que ceux-ci n'ont payé en impôts (voir *les Béquilles du capital*). La couche dominante de la grande bourgeoisie financière, indissociable de l'histoire de la V^e République, exerce

2) La SFIO était le vieux Parti socialiste, section française de l'Internationale socialiste. Le MRP, Mouvement républicain populaire était un organisation démocrate-chrétienne créée à la Libération.

de surcroît des rapports de domination sur les autres couches du patronat : à cause du type de relations existant entre les grandes entreprises et les autres.

Les cinq cents premières sociétés industrielles représentent, en effet, à elles seules les 2/3 du système productif. Parmi elles, les vingt plus grosses représentent 50 % du total des cinq cents ; et les deux cent cinquante les moins grosses, 12 % de cet ensemble. Au-delà des cinq cents premières, très peu de sociétés industrielles ou commerciales disposent de capitaux propres, c'est-à-dire qu'elles dépendent des banques et, pour la plus grande part de leur activité, des contrats les liant aux grands groupes.

Telle est donc la situation : dans la société capitaliste d'aujourd'hui, plus de la moitié des salariés de l'industrie française dépendent d'entreprises appartenant à moins de cent groupes industriels, eux-mêmes dirigés par un tout petit nombre de hauts fonctionnaires passés au privé, alliés ou héritiers des « grandes familles ». Réciproquement, un très grand nombre d'hommes politiques de la V^e République sont directement l'expression des grands groupes capitalistes.

Un très important secteur public industriel

Pendant sa campagne électorale de 1981, François Mitterrand a donné une liste précise de l'ampleur des nationalisations à réaliser selon lui (voir tableau numéro 3). Il avait ajouté aussi : « *La nationalisation du crédit et des assurances sera achevée.* » (proposition numéro 21 dans les 110 propositions). L'incidence d'une telle nationalisation sur le système bancaire et

les problèmes ainsi posés ont été abordés dans le précédent numéro de *Critique communiste* ; nous ne l'aborderons donc pas de façon particulière ici. En revanche, il est décisif, pour bien saisir l'origine des contradictions du PS devant les nationalisations, de mesurer l'incidence qu'aurait le programme de Mitterrand sur l'ensemble de l'industrie en France.



Quelques exemples des liens entre le personnel fondateur de la V^e République et les affaires.

De Gaulle	De Wendel
Pompidou	Rothschild, Dassault
Giscard	Thomson, Paribas,
.....	Schneider, Rothschild, Suez
Chirac	Dassault
Debré	De Wendel
Couve de Murville	Paribas, Pêchiney
Frey	Rothschild
Simone Weil	Paribas
D'Ornano	Prouvost, l'Oréal



Parmi les cinq cents premières sociétés, la part de l'Etat doublerait si les groupes à nationaliser l'étaient dans leur totalité. Cela entraînerait un contrôle de l'Etat sur plus des 2/3 des capitaux propres de ces cinq cents plus grandes sociétés. Alors que l'Etat y représente environ 55 % du secteur privé, il pèserait après de telles nationalisations 2.2 fois le secteur privé dans son ensemble, et plus de quatre fois le secteur privé non rattaché à l'étranger.

Pour se faire une idée des nouvelles possibilités que cela donnerait à l'Etat pour intervenir dans l'ensemble des activités collectives et sociales, deux chiffres : il passerait à une position dominante dans vingt et une branches au lieu de sept. Ses possibilités de contrôle de l'activité économique seraient multipliées par trois. A titre d'exemple, signalons la prise de contrôle à 77 % des matériaux de construction, à 67 % de l'immobilier et à 46 % du bâtiment. N'est-ce pas la possibilité ouverte à une autre politique de la construction, mieux définie en fonction des besoins, non soumise à la spéculation des constructeurs immobiliers ? Il en est de même de la prise de contrôle à 84 % de la branche chimie : n'est-ce pas là une base pour planifier la production en fonction des besoins tout en supprimant, par exemple, les scandaleux profits des trusts de la pharmacie sur le dos de la Sécurité sociale ? Quant à la prise de contrôle à 77 % du secteur du tourisme, contre lequel la presse de droite a beaucoup ironisé, n'est-ce pas le moyen de mettre enfin les loisirs de vacances à la portée de la moitié de la population française qui est privée de véritables vacances chaque année ?

Pour compléter cette analyse des nationalisations et poser le problème des nouveaux rapports de forces entre les classes qu'elles supposent, il est commode de partir du résumé systématique donné par Anicet Le Pors dans *les Béquilles du capital*. Le ministre de la Fonction publique a, en effet, bien mis en lumière que

Tableau n° 2
ÉVOLUTION DES OPÉRATIONS DE CONCENTRATION 1900-1970¹
(sociétés anonymes seulement)

	1900-1945	1945-1950	1950-1960	1960-1970
Nombre de fusions	794	291	843	1 850
Moyenne annuelle	18	58	85	185

1. D'après Y. Morvan, *La Concentration des entreprises en France*, A. Colin, 1973.

les nationalisations prévues pourraient donner à l'Etat un rôle tout à fait déterminant dans le fonctionnement de l'économie. Selon lui, après les nationalisations, le nouveau secteur public contrôlerait 50 % de l'investissement industriel, regrouperait 26 % de la population active industrielle et aurait la maîtrise de 80 % du chiffre d'affaires réalisé par les monopoles regroupés dans l'AGREF, c'est-à-dire les « gros » du CNPF (3). Il est tout à fait utile d'observer de façon détaillée le tableau réalisé par Anicet Le Pors, que nous reproduisons ici (voir numéro 4). Mais il nous faut aussi prêter attention à la conclusion politique qu'il en tire, car elle concentre toute l'utopie de la démarche réformiste.

Un rêve réformiste

Tirant les conclusions des données que nous venons de citer, Anicet Le Pors s'efforce de montrer avec rigueur le sens profond du « *seuil minimum de nationalisations* », sur lequel les négociateurs du Programme commun s'étaient mis d'accord en 1972. Ce « *seuil minimum permet de peser de façon déterminante sur l'accumulation industrielle, il donne les moyens d'un développement organisé du progrès scientifique et technique, il fournit de bonnes bases pour la coopération internationale, il affaiblit considérablement le capital monopoliste tout en ne concernant qu'un tout petit nombre d'entreprises* ». Comment est-il possible de parvenir à ce point d'équilibre entre les classes, un « seuil » qui serait assez minimum pour être toléré par la bourgeoisie dans le cadre des institutions actuelles tout en « *affaiblissant de façon considérable le capital monopoliste* », c'est-à-dire la grande bourgeoisie financière ?

En réalité, la grande bourgeoisie n'est pas du tout décidée à rester hors des circuits essentiels de la production. Si elle se trouve privée de la maîtrise d'une partie de l'appareil de production, pendant quelques mois, ce sera juste le temps de réaccumuler le capital et réorganiser ses investissements après avoir empoché une large « indemnisation ». Le

« minimum » réformiste que se fixait le Programme commun n'allait très loin que sur le papier. A aucun moment, il ne posait la question de savoir comment réagir par la mobilisation face à la résistance de la bourgeoisie. Tout au contraire, il se liait totalement les mains.

Sur trois questions au moins, en effet, les projets de l'Union de la gauche montrent que les réformistes avaient par avance décidé de capituler : s'enfermant dans le « respect de la propriété et de la Constitution » et en s'engageant à « ne pas avancer plus avant cinq ans ».

Reprenons ces trois questions dans l'ordre.

La question des nationalisations est posée par les réformistes comme un problème à part : les seuls travailleurs directement concernés sont ceux qui verraient leurs entreprises nationalisées. En terme de rapport de forces dans la lutte des classes, c'est déjà totalement irréaliste : la bourgeoisie, elle, se mobilise totalement pour la défense de la propriété privée !

C'est aussi, à la relecture du Programme commun, la recherche d'une collaboration de classes particulièrement injustifiable : alors qu'il prévoyait de faire passer plus de 17 % de la population industrielle du privé au public, le programme de l'Union de la gauche ne prévoyait pas nettement que ces prises de contrôle public serviraient, en priorité, à satisfaire les revendications et s'accompagneraient de l'unification des statuts des travailleurs, quelle que soit leur entreprise. Pourtant, la volonté délibérée des capitalistes actuels est justement de morceler les statuts des travailleurs.

Fermant les yeux devant cette réalité, les signataires du Programme commun ne prévoyaient pas de supprimer les statuts précaires, ni la sous-traitance des grands groupes, dont l'existence n'était même pas mentionnée. Ce silence des réformistes n'empêche pourtant pas Dassault de faire fabriquer au moins

3) AGREF : Association des grandes entreprises françaises. C'est le « club des gros » du CNPF, organisés à part pour faciliter les manœuvres de la direction centrale du CNPF, qui apparaît ainsi plus autonome des grandes entreprises. En fait, 70 ou 80 % du financement du CNPF provient des entreprises réunies dans l'AGREF.

LE POIDS DES GROUPES NATIONALISABLES : DE 150 000 A 900 000 PERSONNES

Tableau n° 3 (Chiffres en millions de francs, au 1^{er} janvier 1980)

	EFFECTIFS			CHIFFRE D'AFFAIRES (H.T.)		VALEUR AJOUTÉE	INVESTIS SEMENT	
	Groupe	Société mère	A l'étranger	Groupe	A l'étranger	Groupe	Groupe	
LES ONZE GROUPES INDUSTRIELS	Dassault	15 553	15 553	—	7 123	5 851	2 919	135
	Roussel Uclaf	17 041	6 446	6 444	4 523	2 800	2 129	249
	I.T.T. France	15 000	7 700	—	4 100	165	Indéterm.	Indéterm.
	Thomson-Brandt	126 300	9 832	14 000	30 004	12 289	13 249	1 266
	Honeywell-Bull	19 054	14 423	4 300	5 129	2 389	2 800	967
	PUR	91 900	375	21 244	33 854	17 940	13 292	1 627
	S.G.P.M.	147 808	237	85 712	35 527	23 803	16 644	2 227
	C.G.E.	119 500	394	31 000	35 011	12 000	10 025	983
	Rhône-Poulenc	102 000	19	31 808	33 781	18 043	13 582	2 200
	Usinor-Saclor	88 341	56 981	—	32 016	10 772	8 617	1 217
Matra	20 000	5 836	—	7 500	4 000	2 900	141	
Nucléaire	Crensol-Loire	48 441	24 867	—	16 500	13 565	5 971	387
Distribution des eaux	Lyonnaise des eaux	39 200	4 058	—	8 471	—	3 845	453
	Générale des Eaux	23 651	6 631	—	10 547	—	4 114	397
Prise de participation	Peugeot	264 730	193	65 900	72 813	40 261	26 994	4 828
	Totaux	1 168 519 (1)	155 505	260 408	336 899	163 878	127 051	17 077

(1) Dont 908 111 en France.

Sources : rapport d'assemblée et documents DAFSA.

80 % de sa production en sous-traitance, ni le groupe Thomson d'en sous-traiter 30 % ; quant aux entreprises de la chimie, elles utilisent environ 50 % de travailleurs hors statut sur la plupart des sites de production. Nationaliser en laissant subsister de telles divisions entre travailleurs, c'est à l'évidence démobiliser.

Il en est de même du « seuil valable pour cinq ans », que les signataires du Programme commun s'étaient engagés à respecter ou de l'engagement « valable pour la durée de la législature » que Mitterrand, le PS et le PC prétendent, aujourd'hui, avoir à tenir. C'est une façon de se lier les mains. S'il s'agit de réorganiser l'économie pour lutter contre l'austérité et le chômage, les partis ouvriers n'ont qu'un engagement à prendre : celui d'assurer la défense des intérêts des travailleurs et de favoriser leur mobilisation.

La réorganisation de l'économie

Dans ce sens, d'ailleurs, il était tout à fait positif que la première version du Programme commun, en 1972, ait prévu que, « au cas où les travailleurs formuleraient la volonté de voir leur entreprise entrer dans le secteur public ou nationalisé, le gouvernement pourrait le proposer au Parlement ». Cela contredisait l'idée d'un « seuil minimum » qui serait « le maximum valable pour cinq ans ». Cela déplaisait aux radicaux de gauche, défenseurs de la propriété capitaliste, qui avaient exigé l'annulation de cette phrase.

Accepter les exigences des radicaux, c'était se lier totalement les mains : l'actualité de la nationalisation de Boussac-Saint-Frères sous la forme d'une expropriation des Willot le prouve encore ces jours-ci. Faudrait-il ne pas nationaliser et laisser s'effectuer 4000 licenciements d'ouvriers et ouvrières pour ne pas faire de peine à messieurs les radicaux ?

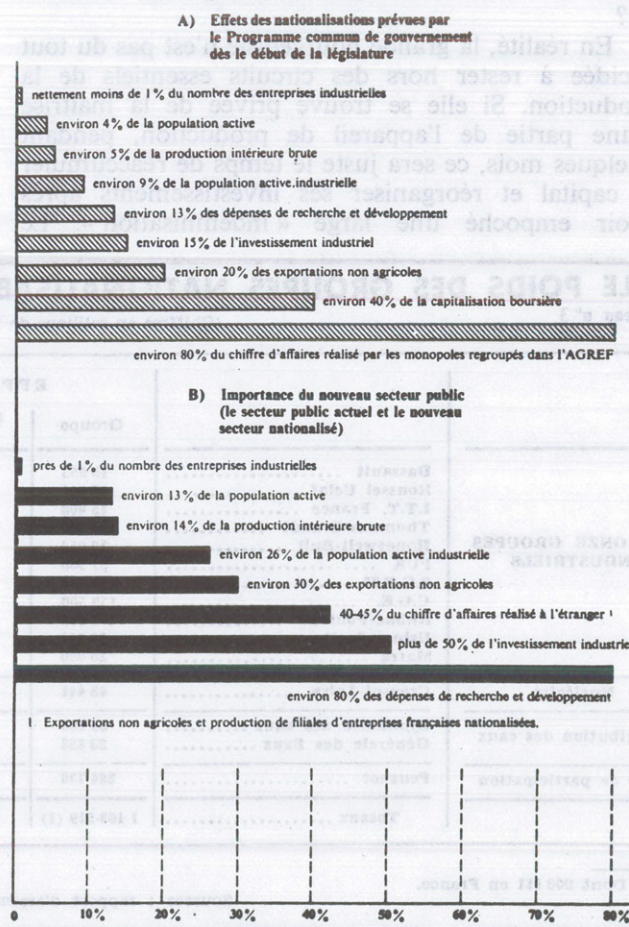
De telles questions, déjà prévisibles du temps du Programme commun, prouvent assez nettement que le programme d'un gouvernement qui veut servir les intérêts des travailleurs ne peut, par avance, être limité par un accord avec les représentants de la bourgeoisie, radicaux ou dirigeants du CNPF. Vouloir s'en tenir à « un seuil valable pour cinq ans » c'est accepter,

par avance, d'agir seulement dans les limites permises par les industriels français et étrangers (en particulier américains ou allemands).

D'autre part, le PS et le PC étaient, comme ils le sont toujours, bien décidés à « respecter la Constitution ». Or, cela les amène dans des contradictions évidentes. Prenons tout d'abord l'exemple de l'indemnisation. Le PS et le PC étaient d'accord pour ne pas indemniser au même taux les gros et les petits porteurs d'actions. Mais ils avaient affirmé leur volonté de le faire « dans le respect de la Constitution ». Or, celle-ci prévoit que chacun doit être indemnisé à égalité, c'est-à-dire en fonction de ses richesses. Conséquence du souci de « respecter » le droit constitutionnel fixé en 1958 par le coup de force des colonels d'Alger... c'est, au nom de la V^e République, une indemnisation qui va rapporter gros aux riches. Et qui contredira l'engagement pris par le PS de « tout faire pour éviter que ne se reconstituent des féodalités économiques nouvelles ».

Autre exemple, le rôle du Sénat et du Conseil constitutionnel. Le Sénat peut paralyser une loi décidée à l'Assemblée. On voit ce qu'il en est aujourd'hui. On peut facilement imaginer comment cette Assemblée élue sur une base qui favorise les partis de droite réagira devant une nationalisation « non prévue » mais demandée par les travailleurs... Quant au Conseil constitutionnel, « gardien de la Constitution », il est composé d'un ramassis de personnalités nommées par Pompidou et Giscard, toutes plus réactionnaires les unes que les autres. Il est présidé par Roger Frey — qui était ministre de l'Intérieur au moment des ratonnades d'octobre 1961 à Paris — où plusieurs

Tableau n°4 DONNÉES ESSENTIELLES SUR LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES ASSOCIÉES AU SEUIL MINIMUM DE NATIONALISATIONS



centaines d'Algériens furent tués, blessés ou portés disparus. Comment les travailleurs peuvent-ils être appelés à respecter son avis ? C'est pourtant ce qui risque d'arriver : il suffit de soixante députés ou sénateurs de droite pour faire intervenir le Conseil constitutionnel sur la loi de nationalisation.

On peut, bien sûr, espérer que le gouvernement et la majorité PS et PC de l'Assemblée nationale ne respectent pas un avis défavorable du conseil ; mais alors on imagine facilement les cris que pourra pousser la droite. N'était-il pas plus simple et plus efficace de bien affirmer, par avance, le rôle de ces institutions et le refus d'en respecter les pressions, en disant clairement devant tous les travailleurs l'enjeu politique social et économique de ces problèmes ?

Que ce soit pour les questions des statuts des travailleurs et des revendications, qui doivent être la priorité absolue ; ou que ce soit pour le « seuil » ou l'extension des nationalisations à la demande des travailleurs ; ou encore pour les problèmes de l'indemnisation... Dans tous ces aspects de la lutte pour arracher à la bourgeoisie le contrôle des moyens de production, les directions réformistes se lient les mains en voulant « respecter » la légalité et la logique du système.

Dès lors, on voit bien à quel point Anicet Le Pors rêve tout éveillé quand il prétend, tout en respectant la Constitution, « peser de façon déterminante sur l'accumulation industrielle » et « affaiblir considérablement le capitalisme monopoliste ».

Le PS recule devant l'obstacle

Après la victoire électorale de juin 1981, deux orientations politiques se sont affrontées au gouvernement. Delors et Rocard voulaient se contenter d'une simple prise de participation à 51 % permettant un contrôle. En réalité, au lieu d'exproprier les capitalistes, cette solution revient à procéder à une augmentation du capital des entreprises soi-disant « nationalisées ». Cela pourrait coûter des milliards, dépensés dans le vain espoir de gagner ainsi les bonnes grâces des patrons : ceux-ci, dans le projet de Delors et Rocard, auraient conservé leur pleine liberté de décision en fonction de la concurrence internationale...

Cette orientation contredisait totalement la thèse officielle du PS : lors du *Colloque sur la politique industrielle et les nationalisations* (octobre 1980), il avait été clairement affirmé que la nationalisation devait avoir pour but de remodeler les entreprises, afin de pouvoir réorganiser la production et parvenir à des ensembles industriels cohérents au point de vue social. Résumons ces positions, ne serait-ce que pour mesurer à quel point le PS s'en est éloigné pendant la préparation de la loi et dans le débat sur les nationalisations.

● Sur l'étendue des nationalisations : « Dans les groupes dont le PS prévoit la nationalisation, deviendront propriété de l'Etat ou de toute autre collectivité publique la totalité des biens appartenant à ces groupes, leurs actifs comme leurs participations dans quelque société que ce soit. Les filiales que ces groupes avaient tenté de soustraire à la nationalisation par des réformes de struc-

ture seront réintégrées dans le champ d'application de la nationalisation, ainsi que certaines filiales stratégiques à déterminer cas par cas. (...) Les ensembles industriels déterminent un maquis de filiales, sous-filiales et participations croisées. Tout cela devra être simplifié, réorganisé... »

● Sur la priorité de la politique économique : « L'existence d'un million et demi de chômeurs constitue, pour les socialistes, la première des réalités inadmissibles. (...) Il serait possible d'orienter le progrès technique vers la réduction de la durée du travail, de la pénibilité des tâches industrielles et leur enrichissement. (...) La priorité à l'emploi implique une croissance forte mais différente (pas celle du type capitaliste qui a eu lieu jusqu'en 1973.) »

Lénine, dans « l'Impérialisme stade suprême du capitalisme », écrit en 1916, donnait un résumé encore valable aujourd'hui : « Le capitalisme arrivé à son stade impérialiste conduit aux portes de la socialisation intégrale de la production ; il entraîne en quelque sorte les capitalistes, en dépit de leur volonté et sans qu'ils en aient conscience, vers un nouvel ordre social, intermédiaire entre l'entière liberté de la concurrence et la socialisation intégrale.

« La production devient sociale, mais l'appropriation reste privée. Les moyens de production restent la propriété privée d'un tout petit nombre d'individus. Le cadre général de la libre concurrence librement reconnue subsiste, et le joug exercé par une poignée de monopolistes sur le reste de la population devient cent fois plus lourd, plus tangible, plus intolérable. »

Pour « terrasser le chômage », comme dit aujourd'hui Mauroy, il faut en prendre les moyens... Les projets du PS, avant la victoire électorale, comportaient le souci de mesures immédiates de baisse massive du temps de travail, une politique de relance et un ensemble de nationalisations pour réorganiser l'économie. Depuis juin 1981, Mauroy et la direction du PS ont mis beaucoup d'eau dans leur vin.

Nationaliser neuf groupes ? Pas question : les trois groupes liés à des capitaux étrangers (CGCT-ITT, CII-HB, Roussel-Uclaf) sont renvoyés à des enquêtes et discussions ultérieures, comme si le fait de tarder à prendre des décisions allait empêcher les directions de ces groupes, « nationales » ou « étrangères », de manœuvrer en vue d'annuler par avance des décisions de nationalisation !

Nationaliser les groupes avec leurs filiales, qui souvent concentrent l'essentiel des profits, de la production et du nombre des travailleurs ? Pas question : seules les « maisons-mères » seront nationalisées. Pour ce qui est des filiales, on verra plus tard... en espérant que le contrôle par les « maisons-mères » sera suffisant.

1 500 demandes de nationalisation

Dans la réalité, cela aboutit à des situations absurdes : par exemple, Pont-à-Mousson, filiale de Saint-Gobain, reste hors du champ de la nationalisation ; quant à Thomson-CSF, plus important que Thomson-Brandt, il serait laissé au privé, plus ou moins con-

trôlé à 51 %, géré par les mêmes administrations que précédemment !

Ces situations absurdes sont, de surcroît, extrêmement dangereuses pour les travailleurs : tous les plans de gestion de la masse salariale et de suppressions d'emplois élaborés par le patronat restent en vigueur.

Pour la sidérurgie, par exemple, les directions responsables des 20 000 licenciements déguisés de 1979 seraient maintenues, et 15 000 ou 20 000 suppressions d'emplois supplémentaires sont demandées. Pendant le même temps, les salaires sont bloqués dans cette branche, où les travailleurs ont perdu environ 17 % de leur pouvoir d'achat depuis 1976. Quant aux diverses filiales de Sacilor et d'Usinor, elles restent au secteur privé. C'est le cas de la Solmer à Fos-Martigues, de la Sollac et de la Safe en Lorraine, mais aussi celui de nombreuses usines dispersées, en Normandie, à Decazeville, etc.

Pour couronner le tout, deux concessions supplémentaires ont été faites par le PS devant la bourgeoisie : les P-DG restent bien souvent en place, sous prétexte qu'ils sont particulièrement « compétents » ; et le système d'indemnisation retenu traite de la même façon les gros et petits porteurs d'actions.

Il n'est pas besoin de préciser à quel point le maintien des directions anciennes, qui est une simple recherche d'un accord de collaboration de classes, hypothèque tous les projets de changement...

Il est, de même, facile de comprendre comment l'indemnisation de tous les actionnaires de la même façon est une véritable trahison des engagements pris par le PS. Deux cent trente mille contribuables français possèdent 47 % de l'ensemble des actions alors que vingt-trois millions en possèdent 5,7 % tout au plus. Autant dire que, au nom du « respect de la Constitution », les gros actionnaires auront, si cette loi s'applique, les moyens de recomposer leur pouvoir de féodalité financière. Delors, d'ailleurs, n'a pas sans raison affirmé que les actionnaires des entreprises nationalisées pourraient être prioritaires pour l'achat des parts de Paribas et de Suez rétrocédées au privé...

Cette dernière recherche de la collaboration de classes, cependant, a été entravée par le vote des députés socialistes : ils veulent faire retirer du projet de loi l'article 33 qui définissait cette « rétrocession ».

Cette prise de position des élus du mois de juin a un sens très clair : ils prenaient en compte les 1 500

dossiers de demande de nationalisation déposés par les syndicats et les travailleurs d'entreprises diverses qui n'acceptent pas d'être les laissés pour compte de la nationalisation.

Transformer l'économie et permettre le plein emploi grâce à une politique rigoureuse qui empêche les patrons de nuire aux travailleurs ? On en est loin. Mais les contradictions du PS sont telles que la situation reste ouverte pour peu que les travailleurs, comme ils l'ont commencé, s'emparent du problème de la nationalisation. Lorsqu'ils ont commencé à le faire, ils ne se contentent pas des réponses du PC qui a décidé — pour ses cellules et pour sa fraction dans la CGT — une ligne de double langage. Il maintient qu'il faudrait « aller plus loin » mais il se refuse à mobiliser pour que le gouvernement et la majorité du PS et du PC soient amenés à répondre aux revendications ouvrières, quelles que soient les pressions, attaques, ou manœuvres de la bourgeoisie.

A l'heure où l'affaire Paribas Suisse et Paribas Belgique montre qu'on se fait mordre la main quand on caresse les loups dans le sens du poil, une seule conclusion s'impose : c'est sur la mobilisation des travailleurs que le PS et le PC doivent s'appuyer s'ils ne veulent pas se trouver contraints à trahir les intérêts de ceux qui les ont élus.

Dossier réalisé par Pierre Rème

Notes de Lecture

Quatre livres sur les groupes financiers

DICTIONNAIRE DES GROUPES INDUSTRIELS ET FINANCIERS EN FRANCE par Allard, Beaud, Bellon, Lévy et Liénart.

Publié au Seuil en 1978, ce dictionnaire de 360 pages est sans doute l'étude la plus utile pour les militants syndicalistes. Il couvre 48 groupes, 6000 sociétés, qui emploient trois millions de salariés.

Le dictionnaire comprend d'abord une présentation des groupes (historique de chacun, liaisons financières, personnelles et alliances, stratégie, implantations à l'étranger, etc.) et l'organigramme détaillé de l'ensemble des sociétés qui composent chaque groupe. La deuxième partie est un index où l'on trouve des informations sur chaque société et l'indication du ou des groupes auxquels elle est rattachée.

Une courte introduction, solide et pédagogique, définit la notion de groupe industriel et financier, leur formation, les liens de l'oligarchie financière avec l'Etat. Cette introduction tente de cerner la portée et les limites des nationalisations prévues par le Programme commun de la gauche (4 à 5 % de la production intérieure brute, 4 % de la population active, 15 % de l'investissement industriel, selon les auteurs, ce qui porterait le nouveau secteur public à 14 % de la PIB, 13 % de la population active et 45 à 50 % de l'investissement industriel).

Le dictionnaire est malheureusement épuisé, mais il est possible de le consulter dans certaines bibliothèques et dans les comités d'entreprise qui disposent de cet ouvrage.

LE POUVOIR FINANCIER ET L'INDUSTRIE EN FRANCE

Bertrand Bellon

Publié au Seuil en 1980, cet ouvrage de 270 pages présente une étude et une théorie des groupes et ensembles financiers français, situés dans l'histoire économique et politique du pays. Cet ouvrage développe longuement ce qui n'est que résumé dans l'introduction au *Dictionnaire des groupes industriels et financiers en France*. Outre une typologie des groupes, l'auteur consacre son attention à ce qu'il appelle des ensembles financiers, dont Paribas et Suez sont les principaux exemples en France. Il définit ces ensembles financiers comme des fédérations respectant l'autonomie des groupes qui les composent, des structures qui répondent à des stratégies d'accumulation dans les conditions actuelles des rapports de forces mondiaux.

Bellon met en relation ces ensembles financiers avec « les ensembles marchandise » (usines clés en main, autoroutes, villes nouvelles, métro, centraux téléphoniques, etc.) qui nécessitent le concours de capitaux bancaires industriels et com-

merciaux, et l'association d'un grand nombre de groupes variés. Il met en évidence le recyclage massif des capitaux d'origine coloniale dès la fin des années cinquante comme un des facteurs essentiels de la restructuration du système productif français. L'auteur analyse également l'étroite inextrication entre les som mets de l'Etat et du capital financier. Les enfants des grandes familles ont le choix entre une carrière publique et les affaires, comme les familles nobles plaçaient autrefois leurs fils dans l'armée ou dans l'Eglise.

Bellon retrace enfin la formation des groupes industriels de la sidérurgie et la chimie depuis le début du siècle et s'interroge sur les performances jugées médiocres du capital financier français. Prix 52 F.

PARIBAS

Anatomie d'une puissance, par M'Hamed Sagou.

M'Hamed Sagou consacre sa thèse, soutenue en avril 1979, à l'étude de Paribas. Il suit les flux financiers à l'intérieur du groupe, montrant comment les flux de profit, qui expriment les intérêts en contrepartie des crédits consentis et les dividendes des participations en capital, sont orientés dans le sens holding-compagnie financière.

Au long de son travail, l'auteur défend l'idée du caractère structurellement

dominant du capital bancaire au sein du groupe financier. Il met en évidence les ressorts de la puissance de Paribas, et notamment l'extraordinaire capacité de centralisation de l'information économique. Les représentants de la Compagnie financière dans les conseils d'administration d'un nombre considérable de sociétés sont les vecteurs principaux de cette information. Paribas joue ainsi un rôle de guidage de très nombreux capitaux. Elle intervient notamment comme spécialiste de restructuration d'entreprise entre sociétés avec lesquelles elle n'a aucune liaison financière.

De 1969 à 1977, Paribas a dirigé ou codirigé 25 OPA sur un total de 124. Elle élabore pour chaque société qu'elle contrôle une stratégie de croissance à moyen et long termes. Son intervention est fréquente auprès d'entreprises moyennes en croissance rapide. M'Hamed Sagou analyse la rationalité de ces restructurations comme reflet des luttes internes à la bourgeoisie industrielles et les stratégies adverses de fractions du capital financier qui se disputent le contrôle du capital familial.

De longs développements sont consacrés à la stratégie d'internationalisation du groupe, de plus en plus dominée par le contrôle des technologies et de l'information.

Publié aux presses de la Fondation nationale des

sciences politiques. 245 pages. 76,60 F

LA BANQUE ET LES GROUPES INDUSTRIELS A L'HEURE DES NATIONALISATIONS.

François Morin.

François Morin, qui travaille aujourd'hui dans le cabinet de Le Garrec, publiait en 1977 un ouvrage intitulé *la Banque et les Groupes industriels à l'heure des nationalisations*. Calman Lévy, 270 pages, 39,20 F. Sa méthode consiste à établir un échantillon des 500 plus grosses sociétés françaises, industrielles, commerciales et bancaires, et à projeter sur elles, comme une grille, le plan de nationalisation du Programme commun de la gauche, compris dans son extension théorique maximum. L'auteur étudie les effets en cascade de la nationalisation en faisant jouer automatiquement les participations et les diverses formes de contrôle.

Il parvient ainsi à des résultats spectaculaires, quoique parfaitement théoriques et situés dans le cadre d'hypothèses posées au début de l'ouvrage. La présence de l'Etat dans les 500 plus grandes entreprises atteindrait, après nationalisation, 52,3 %. Le contrôle sur les participations industrielles des banques élargirait encore considérablement la puissance de l'Etat.

Michel Thomas

Les fusillades de Châteaubriant

RODOLPHE PRAGER



Le martyr des fusillés de Châteaubriant et la vérité sur Marc Bourhis, militant trotskyste, et sur Pierre Guéguin, maire de Concarneau, exclu du PCF pour avoir dénoncé le pacte Hitler-Staline.

Il y a quarante ans ! Le mercredi 22 octobre 1941, dans la carrière de la Sablière à deux kilomètres de Châteaubriant, trois rangées de neuf poteaux étaient dressées. Un détachement de SS venu d'Angers formait le peloton d'exécution. De cinq minutes en cinq minutes, à partir de 15 h 55, trois salves retentirent criblant de balles les corps de 27 otages du camp de Choisel. Le même jour, 21 détenus de la prison de Nantes sont fusillés dans cette ville. Ces exécutions sont ordonnées par le général Von Stulpnagel, *Millitaerbefehlshaber* en France, en représailles à la mort du lieutenant-colonel Hotz, *Feldkommandant* à Nantes, abattu le 20 octobre devant la cathédrale. Elles étaient annoncées par ces sinistres affiches rouges ou jaunes, « *Avis-Bekanntmachung* », et devaient être suivies de 50 autres otages fusillés si dans les huit jours les auteurs de l'attentat n'étaient pas dénoncés et capturés. Menace qui, heureusement, ne fut pas mise en application à la suite de tractations entre Vichy et les occupants nazis. Le 23 octobre, ce sont 50 internés du camp de Souges qui sont passés par les armes à la suite d'un autre attentat commis à Bordeaux qui causa la mort d'un autre officier.

Ces actions ont pour origine la décision prise par l'état-major des groupes armés relevant du PCF d'envoyer « des groupes de brûlots » en province d'où ils disparaîtraient sitôt leur mission accomplie. Les jeunes communistes Giobert Brustlein et Guis-

co Spartaco, dépêchés à Nantes, parcoururent le centre de la ville à la recherche d'un officier, en aperçurent deux et tirèrent. Le revolver de Spartaco s'enraya et ce fut le plus galonné des deux officiers qui fut atteint. Brustlein avait déjà été l'auteur — avec Pierre Georges, dit Fabien — du premier attentat retentissant commis le 21 août, sur le quai du métro Barbès-Rochecrouart, tuant un officier de la *Kriegsmarine*. Cette nouvelle forme d'action fut fortement discutée, y compris à l'intérieur du PCF. Les militants ne la trouvaient pas conforme avec les écrits de Lénine en matière de terrorisme individuel et redoutaient que, par ses conséquences, elle ne soit impopulaire. Ils s'insurgeaient contre le prix élevé à acquitter par leurs camarades qui peuplaient les camps et les prisons.

Les martyrs de Châteaubriant ne sont pas les premiers, ni les seuls, tombés le 22 ; ni les plus nombreux, comme on vient de le voir. C'est cependant le nom de Châteaubriant qui est resté gravé dans les mémoires, qui est devenu un symbole, celui de toutes les tueries d'otages. Peut-être parce que les 27 constituent une sélection sociale et politique plus évidente qui sonne comme une revanche de juin 1936. La concentration des communistes et des cadres syndicaux était très importante à Châteaubriant, et c'est ceux-là qui furent visés, à l'instigation de Pucheu, ministre de l'Intérieur de Vichy, directement lié au patronat. Des

responsables importants du parti — arrêtés depuis octobre 1940 dans la région parisienne — étaient venus se joindre aux militants bretons internés sur dénonciation ou figurant sur des listes de suspects.

La direction du parti fit évader, en juin 1941, les membres du comité central internés : Léon Mauvais, Eugène Hénaff, Henri Raynaud, Fernand Grenier ; évasion qui ne présentait pas grande difficulté. Notons l'importance des responsables syndicaux envoyés au peloton d'exécution : Charles Michels, député du XV^e arrondissement, secrétaire de la fédération CGT des Cuirs et Peaux ; Jean Poulmarch de la fédération des Produits chimiques ; Jean-Pierre Timbaud, secrétaire des Métaux de la région parisienne ; Jules Vercey, secrétaire de la fédération du Textile ; Désiré Granet, secrétaire de la fédération du Papier-carton ; Jean Grandel, maire de Gennevilliers, de la fédération Postale ; Jules Auffret, membre de l'union départementale de la région parisienne ; Maurice Gardette, conseiller municipal de Paris ; Henri Pourchasse, des cheminots parisiens. On choisit aussi le jeune Guy Mocquet, âgé de 17 ans, fils d'un député communiste. Une présélection des détenus promit à l'échafaud eut lieu dès le 22 septembre quand 19 d'entre eux furent désignés pour occuper la baraque numéro 19 entourée de fils de fer barbelés. On l'appela la baraque des otages ou, plus pudiquement, la baraque des intellectuels.

Pierre Guéguin et Marc Bourhis furent aussi du lot. Ce dernier s'efforça de rassurer Alice, sa femme : « Nous changeons de demeure, je ne crois pas que nous soyons aussi bien que précédemment, mais que cela ne t'émeuve pas ; comme nous sommes au sud du camp, nous y gagnerons une meilleure exposition. » La situation dans le camp de ces deux internés liés par une longue amitié est des plus délicates. Ils ont appartenu tous deux au PCF et sont en rupture avec le parti. Ils sont l'objet de basses calomnies et subissent une certaine quarantaine, tout opposant à la ligne du parti étant un traître et un agent stipendié de la réaction selon la logique stalinienne.

Marc Bourhis adhéra au Parti communiste en 1930 sous l'influence de Guéguin, son aîné. Ils fréquentèrent, à Concarneau, la même cellule. Marc quitta le parti en 1933 et se lia aux trotskystes. Il fut surtout très actif au sein de la Fédération unitaire de l'enseignement, devint membre du Conseil syndical des instituteurs du Finistère et écrivit de nombreux articles dans le « bulletin départemental ». Il était le porte-parole de la tendance syndicaliste-révolutionnaire de l'Ecole émancipée et se heurta durement au courant stalinien animé par Alain Signor, future membre du comité central du PCF. Signor en voulait à Guéguin qui manquait d'agressivité, à son sens, vis-à-vis de Bourhis, et lui conservait son amitié. Marc Bourhis présida un important mee-

ting, à Concarneau, du Parti ouvrier internationaliste (section française de la IV^e Internationale), le 27 décembre 1937. Il organisa par la suite, en avril 1939, des réunions publiques du PSOP (Parti socialiste ouvrier et paysan) de Marceau Pivert qu'il avait rejoint avec ses amis trotskystes, à Trégunc, à Carhaix et à Concarneau. Son engagement politique laissait si peu de doutes que sa famille fit graver sur sa tombe en 1945 : « Militant du Parti communiste internationaliste. »

En revanche, on ne peut affirmer que Pierre Guéguin fut trotskyste. Membre du Parti communiste depuis sa création en 1920, il devint une personnalité marquante du parti — et son élu le plus important dans le Finistère — après son arrivée à Concarneau en 1926 en tant que professeur de mathématiques. Elu conseiller municipal puis conseiller général, il devint maire en 1935 et faillit remporter le siège de député en 1936. Le parti le présenta encore aux élections sénatoriales en 1937 et il remplit, par ailleurs, les fonctions de directeur du journal « la Bretagne communiste ». Son activité syndicale fut également intense et il jouissait d'une grande popularité à Concarneau et dans le Finistère. Son indépendance d'esprit lui valut parfois de vives remontrances dans le parti. La politique de front populaire répondit d'ailleurs à son tempérament. Le pacte germano-soviétique l'indigna profondément et il le ressentit com-

me une trahison. Il le condamna publiquement, au conseil municipal, le 1^{er} septembre 1939, à la veille de sa mobilisation comme lieutenant de réserve. Le parti l'exclut aussitôt et le dénonça publiquement comme un traître.

Tout en étant en butte aux attaques du parti, Pierre Guéguin fut victime de la répression gouvernementale. On songea bien, au ministère de l'Intérieur, à une possible récupération, mais les Renseignements généraux et le préfet du Finistère, Angéli, firent valoir avec force que Guéguin n'avait nullement abdicé ses convictions, demeurait toujours aussi dangereux et déconseillèrent formellement toute mesure de clémence. N'avait-il pas déclaré à ses collègues élus de la SFIO qu'il n'était plus stalinien mais restait communiste. Il fut déchu, en février 1940, de ses mandats de maire et de conseiller général, comme tous les élus communistes. Sa lettre de protestation au président du conseil général témoigne de ses sentiments d'alors, en particulier de son rejet de la politique du PCF suivant à la lettre les implications du pacte Hitler-Staline voulues par Moscou. Ses opinions qui s'en tenaient au cours antérieur du Front populaire et du Front des Français ne se recoupaient pas avec les conceptions internationalistes du trotskysme.

Poursuivant Guéguin d'un réel acharnement, le préfet Angéli sollicita de la hiérarchie militaire, en mai 1940, un changement d'affectation, « sa présence à Quimper créant un malaise certain ». S'adressant en juin au ministre de l'Éducation nationale, le préfet suggéra le déplacement de Guéguin dans un autre département. On fit mieux : on le révoqua en octobre et il dut subvenir à ses besoins, après sa démobilisation, en donnant des leçons particulières.

Interné à Châteaubriant, la haine de ses anciens camarades le voua à une existence difficile, « plus pénible encore que la sienne » selon les propres dires de Bourhis qui ne fut pas non plus ménagé. Combattus avec les pires méthodes, calomniés de leur vivant, ces deux hommes se sont mûs, après

leur morts en membres du PCF de par la volonté des dirigeants de ce parti. Depuis quarante ans on s'obstine à réitérer cette contre-vérité qui porte atteinte à la véritable personnalité et à la mémoire de ces militants valeureux. Il est grand temps de rétablir la vérité aux yeux de l'opinion publique. L'invitation faite dans ce sens par Alain Krivine à Fernand Grenier, président de l'Amicale de Châteaubriant, est restée sans réponse. Ce sont des principes fondamentaux qui sont en cause. Celui du rejet de la manipulation de l'histoire, vestige du stalinisme. Celui de la démocratie plénière au sein du mouvement ouvrier et du respect de ses diverses composantes. Celui de la reconnaissance de la pluralité des partis ouvriers et socialistes. Comment, en effet, reconnaître que Marc Bourhis était trotskyste quand le trotskysme était censé être une officine de la Gestapo suivant les recettes de Staline et de ses procès de Moscou ? Ironie de l'histoire, les trotskystes cessèrent d'être des agents du nazisme pendant la durée du pacte germano-soviétique. Il importait, en tout cas, de les mettre au ban du mouvement ouvrier pour ne pas avoir à débattre de leurs options politiques.

Marc Bourhis ne fut pas, hélas, le seul trotskyste à être fusillé comme otage, à être tué « par erreur », comme un dirigeant local du PCF l'affirmait à une réunion publique à Brest en 1946. Citons les noms de Jean Meichler, l'un des fondateurs du mouvement en France ; d'Henri Lebacher, ouvrier typographe ; d'André Thiolon, instituteur, passés également par les armes. Ils furent plusieurs dizaines à être assassinés en divers lieux, comme Robert Cruau responsable du groupe de Nantes, animateur du travail de désintégration de la Wehrmacht, abattu en octobre 1943 au siège de la Gestapo à Brest ; comme Marcel Hic, secrétaire de l'organisation trotskyste clandestine, achevé à Dora. Des centaines de trotskystes furent emprisonnés et déportés, et un grand nombre ne survécurent pas. Ils eurent à souffrir aussi, fréquemment, jusque dans les camps de la mort, des persécutions stalinienne.



Marc Bourhis et Pierre Gueguin, pendant leur internement.

L'opération de récupération de Bourhis et Guéguin se heurta localement, à Concarneau, où ils étaient bien connus, à d'inévitables difficultés. Après la cérémonie officielle d'octobre 1944, au cours de laquelle on donna le nom de Guéguin à une des grandes artères de la ville, il fallut attendre 1949 pour que le PCF se décidât à célébrer l'existence de Bourhis. Le maire socialiste de l'époque refusa, dans ces conditions, à paraître à la manifestation et motiva publiquement son absence en rappelant exactement les faits. Un

malaise persista longtemps à Concarneau où des incidents comme ceux qui se produisirent au cours de la réunion publique tenue le 19 octobre 1945 par le PCI (Parti communiste internationaliste, section française de la IV^e Internationale), n'étaient pas faits pour calmer les esprits. Plus de mille personnes assistèrent à ce meeting trotskyste où prirent place à la tribune le père de Marc Bourhis et la veuve de Pierre Guéguin. Malgré cette présence, les membres du PCF troubleront la réunion et, passant à l'assaut de la tribune,

déclenchèrent une bagarre. Le public réprouva ce comportement. Ce n'est sans doute pas par hasard qu'il n'existe toujours pas de rue Marc Bourhis à Concarneau.

Que l'on ne compte pas, en tous cas, sur le temps et notre lassitude pour ensevelir dans le silence cette affaire. Le refus du PCF de rétablir la vérité équivaut à un refus de remettre en cause un certain passé qui porta un préjudice énorme à la cause de la classe ouvrière et du socialisme.

MONSIEUR P. GUEGUIN, LIEUTENANT AU 337^e RI, 9^e CIE.
A MONSIEUR LE D^r LANCIEU, PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL DU FINISTERE

Monsieur le Président,

Ce n'est pas sans une certaine amertume et sans un certain serrement de cœur que j'ai reçu la notification de ma déchéance de conseiller général, déchéance prononcée par le préfet du Finistère.

Je n'avais pas, en effet, attendu le 1^{er} octobre pour répudier énergiquement et publiquement le pacte germano-soviétique. Ma protestation contre ce pacte de trahison fut faite au conseil municipal de Concarneau, avant même la mobilisation générale et elle a entraîné, nul ne l'ignore, ma rupture immédiate et complète avec le Parti communiste.

Mobilisé dès le 5 septembre, malgré une infirmité prononcée que vous connaissez d'ailleurs, y ayant fait allusion à une séance du conseil général qui pouvait me permettre de demeurer dans la vie civile, je n'ai pas cru devoir formuler de nouvelles protestations contre les violations inouïes et barbares du droit des gens que sont l'invasion de la Pologne et l'agression de la Finlande, parce que leur condamnation était contenue dans la condamnation même du pacte germano-soviétique dont elles sont les conséquences et aussi parce que je faisais partie de l'armée.

Ancien combattant de la guerre 1914-1918, nul ne peut me reprocher d'avoir, hier avec le Parti communiste, défendu la sécurité collective, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, préconisé la « ronde des démocraties » et l'union de la nation française pour résister à l'hitlérisme envahissant et pour maintenir la paix.

Si le Parti communiste, sur l'ordre de Staline, a brutalement renié tous ces principes, je leur suis demeuré fidèlement attaché. Et j'ai saisi la première occasion officielle qui s'offrait à moi de dire à mes électeurs : « Si nous sommes en guerre demain, c'est parce que le pacte germano-soviétique permettra à Hitler d'envisager la guerre. »

Ces électeurs, je ne les ai pas trompés et je ne crains pas leur jugement, à quelque parti qu'ils appartiennent (dédaignant l'opinion des rares égarés demeurés fidèles à Staline). Et si j'étais digne hier de siéger parmi vous, je crois n'en pas être indigne aujourd'hui, alors que, pour la seconde fois, je sers notre pays dans une unité combattante.

Je sais que la loi ne m'offre aucun recours contre la décision du conseil de préfecture. J'ai tenu simplement à vous dire combien elle m'a été pénible car j'ai le sentiment que je ne méritais pas cela.

En vous priant de vouloir bien me faire savoir si vous avez reçu cette lettre, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments distingués.

Secteur postal 175,
le 11 mars 1940.
Pierre Guéguin

LE PREFET DU FINISTERE A MONSIEUR LE MINISTRE DE L'INTERIEUR

Comme suite à la lettre que aviez bien voulu me communiquer par laquelle M. Guéguin, conseiller général et maire de Concarneau déchu, protestait contre la mesure qui l'avait frappé, j'avais eu l'honneur, en vous retournant sa lettre, de vous faire connaître qu'il n'y avait pas lieu, à mon sens, de revenir sur cette décision.

A l'occasion de la session du conseil général qui s'est tenue aujourd'hui à Quimper, quelques conseillers généraux appartenant au parti SFIO avaient voulu faire auprès de moi une démarche en faveur de leur ancien collègue qui se trouve actuellement à Quimper. Mais M. Guéguin, pressenti par eux, leur a déclaré en propres termes « que s'il était antistalinien il restait communiste ».

Ses collègues ont alors abandonné le projet qu'ils avaient formé d'intervenir en sa faveur. J'ai tenu à vous en faire part, ceci confirmant en tous points les termes de mes rapports précédents.

Le 9 mai 1940
Le préfet
(signé Angélli)

ARTICLE DE CHARLES LINEMENT, MAIRE DE CONCARNEAU, DU 29 OCTOBRE 1949 DANS LE BRETON SOCIALISTE SOUS LE TITRE POURQUOI ?

Les dirigeants locaux du PCF organisaient dimanche dernier une cérémonie commémorative à l'occasion de l'anniversaire des fusillades de Châteaubriant. Personnellement sollicité par lettre, je n'ai pas cru devoir répondre à l'invitation qui m'était adressée pour les raisons suivantes.

1) Le cimetière de Concarneau a le triste privilège d'abriter les restes de Pierre Guéguin et de Marc Bourhis unis dans le dernier sacrifice comme ils le furent dans la vie. En tant que maire de la ville, je ne pouvais admettre qu'une cérémonie ne se déroulat qu'à la mémoire de l'un d'eux. Chacun a droit à notre égale reconnaissance. Les dirigeants de l'union locale de la CGT l'ont du reste si bien compris que, dans le communiqué de presse, ils associaient les noms des deux martyrs. Pourquoi le PCF ne les a-t-il pas suivis dans cette voie ? Serait-ce parce que sur la tombe de ce fervent syndicaliste qu'était Marc Bourhis se trouve une plaque indiquant sa qualité de membre du PCI ? Ou bien les responsables du PCF n'ont-ils pas osé s'incliner devant la tombe de cet « anarcho de l'enseignement » qu'ils reprochaient à Pierre Guéguin de fréquenter ?

2) D'autre part, je considère qu'il n'appartient pas aux représentants locaux du PCF de s'emparer de la mémoire de Pierre Guéguin à des fins que tout le monde connaît. Que les jeunes, les recrues de septembre 1944, agissent par ignorance de la personnalité de Pierre Guéguin, je le concède, mais la culpabilité des « anciens » qui leur voient la vérité est grande. Et c'est à ces jeunes que je conseillerai de prendre connaissance de la délibération du conseil municipal en date du 1^{er} septembre 1939 portant le numéro 958. Répondant à une demande présentée par un conseiller municipal tendant à élever une protestation contre la suppression des journaux communistes, Pierre Gué-

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CONCARNEAU DU 1^{er} SEPTEMBRE 1939

M. Rospars demande au conseil municipal d'élever une protestation contre la suppression des journaux communistes. Le maire (Pierre Guéguin) déclare qu'il approuve la proposition, la liberté de presse étant l'une des libertés essentielles de la démocratie. Mais il ajoute que cette protestation doit être accompagnée d'une protestation énergique contre la signature du pacte germano-soviétique. Il pense que la Russie, ayant fait de la résistance à l'agression et de la défense des pays agressés par les nations totalitaires l'axe de sa politique, devait être la première à se placer à la tête des nations démocratiques.

Interprétant le sentiment quasi unanime de la population concarnoise, le maire ajoute : si la Russie s'était placée de notre côté nous ne connaîtrions pas demain les horreurs de la guerre et les massacres des femmes et des enfants.

Source : registre de la mairie de Concarneau

La séance du 1^{er} septembre se termina dans un véritable tumulte. M. Rospars et ses amis traitant le maire de « lâche » et de « dégonflé ». M. Guéguin, protégé par quelques amis, quitta alors la salle du conseil...

Rapport du commissaire de police au préfet du Finistère

guin déclare « qu'il approuve la proposition, la liberté de la presse étant une des libertés essentielles de la démocratie », mais ajoute que cette protestation doit être accompagnée d'une protestation énergique contre la signature du pacte germano-soviétique. Il pense que la Russie, ayant fait de la résistance à l'agression et à la défense des agressés par les nations totalitaires l'axe de sa politique, devrait être la première à se placer à la tête des nations démocratiques. Interprétant le sentiment quasi-unanime de la population concarnoise, le maire ajoute : « Si la Russie s'était placée de notre côté nous ne connaîtrions pas demain les horreurs de la guerre et les massacres des femmes et des enfants. »

Cette déclaration — signée Pierre Guéguin — est suffisamment claire sur le désaccord complet de Pierre Guéguin avec le PCF. Quelque temps plus tard, un tract émanant du PCF confirmait ce désaccord. Je ne citerais pas toutes les basses injures qui lui furent adressées, les accusations dont il fut l'objet. Je rappellerai simplement la conclusion de ce tract : « Pierre Guéguin n'a plus rien de commun ni avec le Parti communiste, ni avec le communisme. » C'est sans doute en

souvenir de cette « exclusion » de Pierre Guéguin que les militants du PCF ont attendu cinq ans après la Libération pour organiser une cérémonie commémorative en sa mémoire.

Et c'est parce que j'ai bien connu toute la valeur de Pierre Guéguin, son esprit droit et son attachement absolu à la vérité, que je n'étais pas à la cérémonie commémorative organisée par le PCF à l'occasion de l'anniversaire des fusillades de Châteaubriant.

Charles Linement,
maire de Concarneau

LETTRE D'ALICE BOURHIS, VEUVE DE MARC BOURHIS

Chers camarades,

A la veille de ce 22 octobre, où le PCF s'apprête à grand renfort de propagande, à commémorer l'anniversaire du massacre des vingt-sept otages de Châteaubriant, je crois que la *Vérité* se doit de faire la mise au point suivante.

A la « Sablière », où furent exécutés les vingt-sept otages, a été érigé un monument. Diverses plaques commémoratives y sont déposées. En août 1945, le PCI y fait apposer une plaque à la mémoire de Marc. Une quinzaine de jours après,

alors que nous nous sommes rendus à l'exhumation des corps de Marc et de Pierre Guéguin, nous constatons la disparition de la plaque du PCI. Evidemment, aucune autre ne manque. Celle du PCI seule a disparu.

Qui a commis le sacrilège ? Qui donc cette plaque gênait-elle au point de profaner ce monument ? Evidemment, elle contredisait la plaque centrale, qui porte : « A la mémoire des vingt-sept membres du PCF ». Il ne faut pas qu'on sache que Marc Bourhis tombé sous les balles nazies était trotskyste. Les scrupules les embarrassent peu ! Le stalinien Carriou ne vient-il pas de déclarer publiquement, dans un meeting à Brest, que, si Marc fut pris comme otage, c'est qu'il y eut « erreur ».

Parue dans « la Vérité »,
le 18 octobre 1946

LE COMITE CENTRAL
DU PCF, SEPTEMBRE
1944 :
« LES TROTSKYSTES
AGENTS DE LA GESTA-
PO »

En ce qui concerne l'activité des provocateurs, les communistes doivent savoir qu'on songe, dans certains milieux, à utiliser les trotskystes comme éléments de provocation contre notre parti.

Pendant l'Occupation, la Gestapo a fait publier par ses agents trotskystes un journal dénommé *la Vérité*. Dans ce journal, les trotskystes au service de la Gestapo attaquaient les patriotes qui se livraient à la guérilla contre les boches. Ils complétaient sur le plan de la provocation la politique d'assassinats d'otages instaurée par Hitler pour essayer d'effrayer les patriotes. Les agents de l'ennemi qui ont publié ce torchon pour le compte de la Gestapo auraient dû être arrêtés déjà depuis longtemps ; or, nous savons qu'ils ont eu l'audace d'aller demander au ministre de l'Information l'autorisation de faire paraître leur journal trotskyste ; le fait que ces provocateurs ont pu faire cette démarche sans se faire arrêter immédiatement comme agents de l'ennemi est très significatif.

Nous n'avons pas oublié qu'en 1936, alors que notre parti, conscient des possibilités concrètes du moment, lançait par la bouche de Maurice Thorez le mot d'ordre : « Il faut savoir terminer une grève », il se trouva des pivertistes truffés d'agents provocateurs pour attaquer notre parti et essayer de lui faire perdre la confiance des ouvriers. Signé : le comité central du PCF, septembre 1944

**ALAIN KRIVINE A
FERNAND GRENIER**
Président de l'Amicale de
Châteaubriant
1, rue des Postillons
93200 Saint-Denis

Montreuil, le 29.10.80

Camarade,

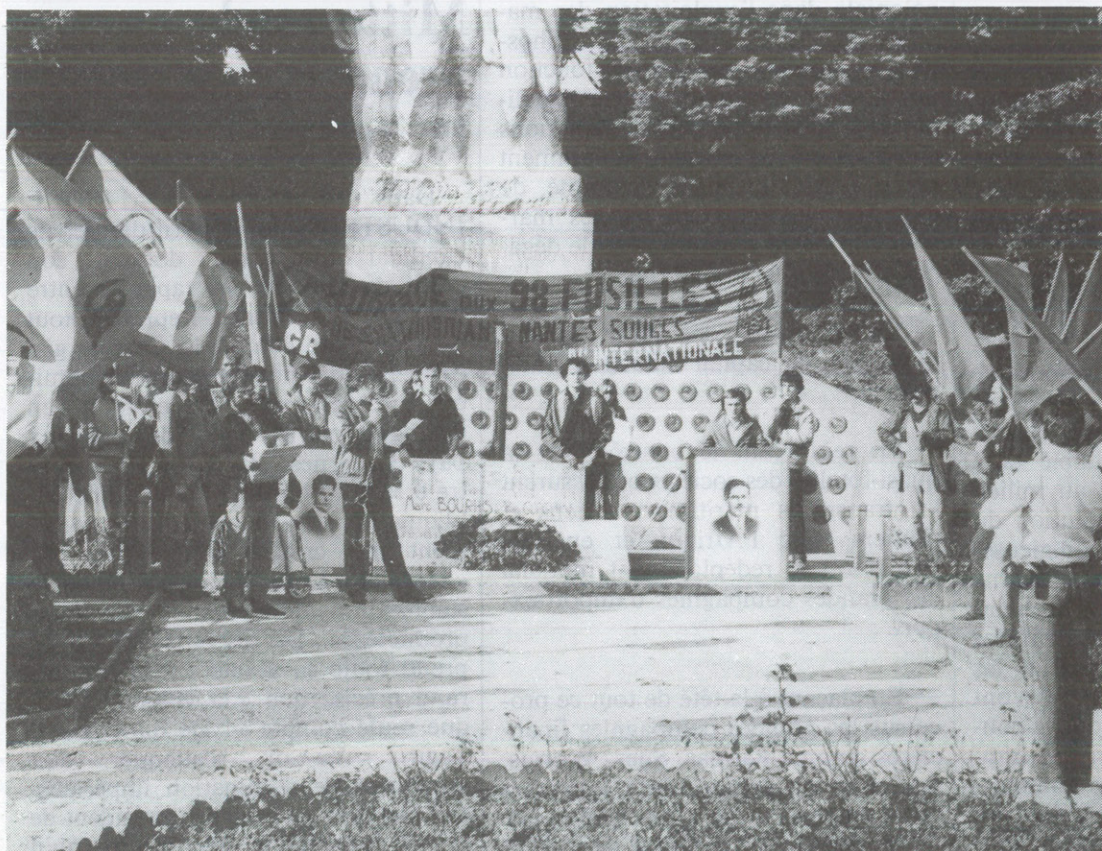
Me faisant l'interprète d'Alice Bourhis, veuve de Marc Bourhis fusillé à Châteaubriant, et des plus proches amis de Marc, je crois qu'il est grand temps de rétablir exactement les faits concernant la personnalité de notre camarade, qui avait rompu avec le Parti communiste depuis 1933. Sa qualité de syndicaliste révolutionnaire affilié au courant de l'Ecole émancipée et de militant trotskyste ayant présidé des meetings de notre mouvement à Concarneau, à Trégunc, etc. était de notoriété publique. Plus que quiconque le Parti communiste, qui l'attaque durement, connaissait parfaitement ses engagements aux plans syndical et politique.

Ne pensez-vous pas que le respect dû à Marc Bourhis, comme à Pierre Guéguin et à tous leurs compagnons tombés à Châteaubriant exige une vérité scrupuleuse ? Serait-il si difficile de reconnaître ce qui est, à savoir que parmi les 27 fusillés se trouvaient un trotskyste et un opposant au stalinisme, l'ancien maire de Concarneau, Pierre Guéguin, exclu du PCF et stigmatisé comme un renégat pour avoir publiquement dénoncé le pacte germano-soviétique ?

Il nous semble que l'association que vous présidez serait particulièrement qualifiée et qu'elle s'honorerait de faire connaître la vérité.

Alain Krivine
(Lettre demeurée sans
réponse à ce jour.)

Conduite par Alain Krivine,
une délégation de militants
bretons de la LCR rendait
hommage aux fusillés, le 17
octobre 1981.



Le PS et l'héritage néo-colonial

CLAUDE GABRIEL

DE 1958 à 1981 la V^e République a assumé les tâches qui devaient être les siennes lorsque de Gaulle mit en place le dispositif néo-colonial destiné à maintenir les intérêts fondamentaux du capitalisme français en Afrique. La V^e République a également maintenu les TOM-DOM sous statut colonial, faisant de notre pays la dernière grande puissance colonisatrice. François Mitterrand hérite donc d'une longue histoire de domination impérialiste, de crises, de guerres, de coups d'Etat qui ont marqué le régime précédent.

Le rôle de De Gaulle et de son régime est très souvent méconnu en ce qui concerne l'évolution de la domination économique et politique en Afrique. Il n'est souvent retenu que l'aspect politique de la fin de la guerre d'Algérie, de la communauté franco-africaine et malgache, puis des indépendances. Or, ce qui caractérise fondamentalement les objectifs gaullistes à la tête de l'Etat impérialiste, ce sont les modifications économiques de la domination. En 1958, l'essentiel de la pénétration économique est le fait d'entreprises de traite ou de très petites entreprises industrielles de caractère familial et de faible taux d'accumulation. Démarrée au milieu des années cinquante, l'évolution du dispositif impérialiste va prodigieusement s'accélérer grâce au régime gaulliste pour aboutir à une domination sans partage du capital financier sur ces pays. Peu à peu, en effet, les entreprises coloniales classiques vont se concentrer puis passer sous la coupe des grandes banques privées françaises. De grandes maisons commerciales comme la SCOA, OPTORG ou CFAO vont s'intégrer à la toile d'arai-

gnée de Paribas, de la Banque de Suez ou de la banque Rotshchild. Elles vont se doter de départements « industriels ». Elles vont absorber les derniers vestiges des petites entreprises familiales. Le gaullisme et la V^e République sont d'abord synonymes d'élargissement considérable, sous la tutelle du capital financier, du pillage impérialiste. A une époque où s'accélérerait l'évolution des conditions socio-économiques et politiques de l'investissement international en Afrique, la cinquième République a su maintenir et renforcer la situation française :

— En maintenant les positions de contrôle obtenues durant la période coloniale dans l'exploitation des matières premières industrielles (phosphates, pétrole, minerais) en fonction des besoins de l'industrie métropolitaine et dans les grandes plantations agricoles qui bénéficient, notamment grâce à la Convention de Lomé, de garanties d'écoulement sur les marchés européens et continuent de dégager des profits importants.

— En aidant aux opérations de centralisation du capital industriel traditionnel.

— En renforçant le contrôle sur la quasi-totalité des sociétés qui assurent les transports maritimes, aériens et routiers avec l'Afrique et en systématisant le redéploiement mondial des grandes compagnies d'import-export.

— En plaçant à la tête de tout ce processus les grandes compagnies financières comme Paribas, Suez, Worms, Rothschild ou Lazard, dans lesquelles l'Etat français a une participation par l'intermédiaire de la Caisse des dépôts

ou des compagnies d'assurances comme l'UAP.

L'Etat fort gaulliste correspondait aux vœux de la fraction dominante de la bourgeoisie française. Dans son action impérialiste il a défendu l'aile dominante du capitalisme français. Il a dirigé consciemment l'évolution du système de domination pour le placer sous la houlette des grandes banques. Toute l'affaire du néo-colonialisme, des indépendances formelles et des coups d'Etat n'est compréhensible que si l'on rapporte le projet gaulliste à cette nécessité économique du capitalisme français.

Mitterrand prend la relève

Dans une interview à AFRIQUE INDUSTRIES, le 15 avril dernier, le candidat Mitterrand donnait son point de vue sur les rapports entre l'Afrique et la France. Reprenant tout d'abord à son compte les mythes giscardiens du « nouvel ordre économique international », il cherche à s'en distinguer par le volume de l'aide aux pays concernés : 0.7 % du PNB (contre 0.3 % aujourd'hui) pour l'aide publique au développement, renforcement des crédits préférentiels, du « transfert de technologie » et de la stabilisation des revenus des pays producteurs. Le discours réformiste prend toute sa saveur quand Mitterrand précise que « la volonté politique seule compte » ! De quoi peut-il s'agir ? Va-t-on s'attaquer aux structures de domination impérialiste ? Ou bien, le nouveau président de la V^e République veut-il dire qu'il

s'agit de morale politique ? Une fois nationalisées Paribas, Suez et les autres grandes banques privées, le portefeuille de l'Etat français contiendra la majorité des capitaux investis en Afrique. Dans un pays comme le Sénégal, ces banques contrôlent l'essentiel des investissements privés. Une fois nationalisé ce réseau qui va du pétrole aux travaux publics en passant par les phosphates, le tourisme, les transports, l'édition, etc., que fera l'Etat français ? « *La volonté politique seule compte* »... Or, justement, nous avons des doutes sérieux sur la volonté politique elle-même. Qu'on en juge.

Clef de voûte du système de domination, la zone franc. Dans la plupart des pays africains. La monnaie locale est le franc CFA, strictement identique à 0.02 francs français. Les banques d'émission régionales sont sous la tutelle de la Banque de France. Il n'est pas besoin de longs développements pour expliquer que se concentre là une grande part de l'attraction des économies africaines vers le « centre » impérialiste. Or, François Mitterrand, dont on a compris que seule sa volonté politique comptait en la matière, déclare dans la même interview : « *Pour les Etats africains, l'appartenance à la zone franc est une garantie non négligeable de sécurité en cette période de fluctuation et d'instabilité* ».

Autre question d'importance, à l'autre bout du dispositif impérialiste, celle des troupes. Mitterrand veut « *donner au monde un autre signal de sécurité et de solidarité que celui des Transalls, Jaguars et autres Alouettes* ». Fort bien. Mais on se souvient qu'à la télévision, face à Giscard, il s'était contenté d'approuver l'intervention des paras français à Kolwezi pour sauver des vies humaines (françaises !). Lorsque, dans la même interview, on lui parle du Tchad, il fustige les faiblesses de la France alors que nous attendrions d'un dirigeant de parti ouvrier qu'il condamne d'abord la politique des Transalls et des Jaguars menée pendant plus de dix ans dans ce pays. Mais le fond de la volonté politique de F. Mitterrand s'éclaire lorsqu'il veut illustrer sa position personnelle en abordant la fameuse question de l'instabilité africaine. Le leader du PS déclare, en effet, qu'il faut « *encourager tout ce qui peut permettre de surmonter les crises au moindre coût (renforcer l'OUA et les structures de coopération supra-étatiques, favoriser politiquement et matériellement les solutions africaines). En-*

fin, et enfin seulement, poursuivre la coopération en matière militaire et réserver en ultime recours la faculté d'une assistance française plus large en la matière. » Giscard disait « l'Afrique aux Africains » puis envoyait ses Jaguars. Mitterrand dit « renforçons l'OUA » et les solutions africaines et préparons-nous à une assistance militaire plus « large ». Question de volonté politique sans doute ! Cheysson, notre nouveau ministre des Affaires extérieures pouvait dès lors préciser au MONDE du 28 mai dernier, que la France respecterait ses engagements : « *Encore une fois nous sommes liés par les engagements pris. Donc si quelque chose intervenait demain et qu'un de nos engagements doive être rappelé, nous le satisferons. C'est clair.* » Le petit homme pète-sec qui fut le grand négociateur de la Convention de Lomé associant la CEE à la plupart des Etats d'Afrique, de la Caraïbe et du Pacifique (ACP) prévient donc les jeunes des futurs contingents. « C'est clair », demain il leur faudra peut-être voler au secours du régime ivoirien, sénégalais ou autres. Et bien que notre ministre demande à « réfléchir » sur la meilleure manière et la meilleure formule de protection et de sécurité, on attend en vain le moindre mot sur le retrait des troupes françaises.

Tout comme F. Mitterrand dans l'interview déjà citée, Cheysson répète que « *L'Afrique est le continent le plus proche de nous, géographiquement, linguistiquement, culturellement* ». Que de discours officiels depuis des décennies ont consacré cette amitié franco-africaine ! Mais de quelle Afrique s'agit-il ? Celle des masses laborieuses ou celle des notables et bourgeois au pouvoir ? Linguistiquement et culturellement, nous dit Cheysson, quand justement c'est sur ces terrains-là que se révèle très nettement la coupure entre les élites locales et les paysans et ouvriers.

En nommant Guy Penne au poste de conseiller pour les affaires africaines et malgaches à l'Elysée, Mitterrand semble vouloir maintenir la tradition gaulliste du « domaine réservé ». L'absence totale d'affolement dans les capitales africaines après sa victoire électorale montre aussi que les classes dirigeantes locales ne sont pas particulièrement apeurées par les risques de changement. Protégé par plusieurs milliers de soldats français, le président centrafricain Dacko a pu, quelques jours

après le 10 mai, repousser à une date indéterminée les élections législatives dans ce pays, puis dissoudre la principale centrale syndicale. Mitterrand est resté silencieux, le PS aussi.

Et puis il y a l'Internationale socialiste... Le sérail social-démocrate ne contient pas que des prix de vertu mais voilà qu'y pénètrent maintenant les partis réactionnaires, bourgeois et néocoloniaux comme le PS sénégalais de Senghor et Abdou Diouf, le Parti travailliste mauricien ou le PSD tunisien. « *La volonté politique seule compte* »... En effet, nul doute que le nouveau gouvernement français ne remette pas en question les assises mêmes de la domination de ces amis africains.

Les cent jours de Mitterrand ont déjà permis de se faire une opinion sur la politique de l'Elysée envers l'Afrique et l'impérialisme français. Trois aspects essentiels ont été éclairés par l'actualité. La question des troupes françaises en Afrique a d'ores et déjà percé sous les affaires de Gambie, de Centrafrique et de Djibouti. La question du pillage économique par le patronat français est partie prenante du débat sur les nationalisations. Et, enfin, l'évolution du statut des immigrés renforce certaines illusions sans résoudre véritablement le problème.

Les troupes françaises sont-elles neutres ?

Le 30 juillet 1981, un coup d'Etat renverse en Gambie le régime du président Jawara. Quelques heures plus tard les troupes sénégalaises entrent en Gambie faisant en huit jours 500 victimes et plus de 1000 prisonniers afin de rétablir l'ordre. La troupe sénégalaise n'a pas seulement affronté les putschistes, elle a dû remettre au pas une population qui profitait des événements pour laisser libre cours à sa haine de Jawara. Des émeutiers ont pillé le supermarché de la Compagnie française de l'Afrique de l'Ouest (CFAO), vieux symbole du commerce lucratif et de la consommation de luxe. Or, les troupes sénégalaises rodées à leur rôle contre-révolutionnaire après des expéditions analogues, au Zaïre et une première fois en Gambie, sont largement dépendantes de l'encadrement, du

soutien logistique et de l'armement français. Outre la présence dans la banlieue de Dakar, capitale du Sénégal, de plusieurs centaines de militaires français, la troupe sénégalaise est de longue date une armée vivant dans l'ombre de sa grande tutrice. L'intervention en Gambie était connue de Paris. Elle n'a pu se réaliser que grâce à la présence française au Sénégal. Quand la presse française se faisait l'écho de rumeurs sur l'aval de Mitterrand à Abdou Diouf, le président sénégalais, l'Elysée et le gouvernement restaient silencieux, confirmant ainsi que les affaires africaines devaient rester le plus loin possible du jugement des travailleurs. Comme pour mieux confirmer l'importance de l'axe Paris-Dakar, la France vient d'ailleurs d'attribuer au Sénégal un prêt de 9 millions de francs pour la construction d'une école d'officiers. Membre de l'Internationale socialiste, le Parti socialiste au pouvoir au Sénégal va sans doute profiter d'un soutien politique sans faille du PS français. Les socialistes français ne sont pas seulement en solidarité avec ce parti bourgeois réactionnaire, ils sont dans le régime sénégalais. Par le truchement des coopérants et des conseillers politiques, le PS est présent à Dakar de longue date. Il y joue le jeu des institutions et du néo-colonialisme.

Deux autres pays ont fait parler d'eux récemment. La République centrafricaine a connu un putsch militaire qui a mis fin au pouvoir de Dacko, successeur de Bokassa. A Djibouti, en Afrique orientale, le président Hassan Gouled a fait emprisonner les dirigeants d'un parti d'opposition récemment créé, le Parti populaire djiboutien (PPD). Y-a-t-il un lien entre ces deux faits ? Sans doute pas si l'on s'en tient aux seuls événements politiques conjoncturels. Mais c'est une autre affaire si on prend le problème différemment, si l'on s'interroge sur les droits démocratiques dans ces pays, le sort quotidien des masses et la faiblesse des équipes dirigeantes. En Centrafrique il y a, officiellement, plus d'un millier de soldats français ; à Djibouti il y en a plus de cinq mille. Dans ces deux cas le pouvoir politique est formel et rien ne peut se faire sans l'avis des Français, ambassade et état-major. En Centrafrique il y a un soldat français, suréquipé, encadré et formé, pour trois soldats centrafricains. A Djibouti, la vie économique se nourrit essentiellement de la consommation des troupes étrangères et la politique s'y fait selon les tactiques diplomatiques françaises dans la région située au nord de l'océan Indien,

entre l'Ethiopie et la Somalie. Y a-t-il une indépendance politique de ces pays qui ferait qu'un Dacko peut manigancer librement un putsch à froid, sorte de passation négociée du pouvoir à l'armée, sans que l'impérialisme français n'y soit profondément impliqué ? Y a-t-il une dictature à Djibouti qui ne soit pas dépendante de l'occupation militaire française ? Poser ces questions, c'est y répondre. Ceux qui pensent que seule « la volonté politique compte » maintiennent l'illusion ou le mensonge.

Le gouvernement français nous joue le numéro de la neutralité des troupes françaises. Le coup de Bangui ? Les troupes françaises étaient consignées dans leurs campements, nous dit C. Hernu essayant d'asséner un démenti sans faille à ceux qui savent que l'Etat centrafricain n'existe financièrement et militairement que parce que Paris le maintient à bout de bras. Il nous importe peu de savoir de quelle manière il a été suggéré à Dacko de permettre à l'armée de prendre sa place. Le résultat est que le nouveau pouvoir militaire verrouille toujours la possibilité pour les masses laborieuses de ce pays de liquider les restes de la dictature de Bokassa et d'obtenir enfin les droits démocratiques élémentaires. Par sa présence militaire, la France ne fait pas que cautionner ces régimes. Elles les arme, les soutient et les renforce. Le gouvernement français vient de décider de laisser au Zaïre les troupes françaises qui encadrent l'un des régimes d'élite du dictateur Mobutu.

Le rôle de Paribas et Suez

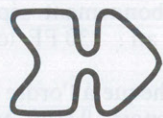
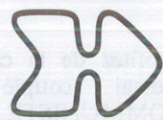
L'ouverture à Paris de la conférence des Nations unies sur les pays les moins avancés (PMA), et les discours des nouveaux dirigeants français ont permis de se faire une idée précise de leur « volonté politique » d'en découvrir avec le sous-développement et la misère. Pour Jean-Pierre Cot, ministre de la Coopération et du Développement, « il faut que la politique d'aide au tiers monde ait des retombées pour la France. (...) C'est, dit-il, une condition de sa mise en œuvre. Je le dis sans honte et sans retenue. Le discours généreux sur l'aide conduit au recul. » (LE MONDE 1.9.81). Tout en recon-

naissant que, jusqu'à présent, « les résultats des stratégies de développement n'ont pas été jusqu'ici convainçants », le ministre reprend les concepts giscardiens de « *nouvel ordre économique international* ». F. Mitterrand, à son tour, dira qu'aider le tiers monde c'est s'aider soi-même à sortir de la crise. Mais le président de la République va plus loin. Il reprend les idées les plus douteuses du patronat, la « concurrence du tiers monde » et refuse de reconnaître que le marché des capitaux accentue la ségrégation entre nations. Mitterrand déclare, en effet, que « *la concurrence des pays récemment industrialisés menace sans doute quelques-uns de nos secteurs affaiblis mais globalement cette concurrence est le signe du développement de tous, de l'apparition de partenaires inédits, fournit la preuve que s'ouvrent de nouveaux marchés* » (LE MONDE 2.9.81).

A quoi fait allusion F. Mitterrand ? A l'industrie textile, par exemple, puisqu'il s'agit d'un argument rabaché selon lequel nos usines ferment à cause de la concurrence de pays comme Taiwan ou la Corée du Sud ? Laissons de côté le fait que ces fameuses industrialisations du tiers monde ne réduisent nullement la mi-

sère des larges masses. Mais notons par contre que l'observation attentive du marché international des capitaux et des investissements industriels fournit une autre explication que celle de Mitterrand. C'est ainsi que, malgré cette prétendue concurrence du tiers monde, les sociétés textiles des cinq principaux pays impérialistes concentraient encore, en 1977, 94 % du chiffre d'affaires des cent plus importantes entreprises de textile du monde et représentaient 76 % de celui des cents suivantes (LE MONDE DIPLOMATIQUE, juillet 1981). Il ne s'agit donc ni de concurrence réelle ni de « transfert de technologie », mais bel et bien, comme le reconnaissent d'ailleurs les revues patronales, du redéploiement industriel des capitaux occidentaux. Alors, pourquoi Mitterrand maintient-il l'illusion ? Il le fait parce que tout le discours réformiste vise à cacher que le sous-développement est le résultat du pillage des multinationales, des lois du marché, et de la domination politique et militaire de l'impérialisme. On ne peut dire, d'une part, que la « coopération » est une question de « volonté politique » et reconnaître que le textile du nord de la France est en crise parce que la recherche du profit conduit les capitaux à aller chercher ailleurs un

ABONNEMENTS



coût moindre de la main-d'œuvre. Cet « oubli » de F. Mitterrand dans ses discours officiels sur les pays les moins avancés camoufle la réalité objective du pillage des pays sous-développés (sans distinction entre pauvres et plus pauvres). Huit des trente et un pays les plus pauvres sont plus directement sous le contrôle de l'impérialisme français.

Le discours réformiste et technocratique sur le « sous-développement » et le « nouvel ordre économique » exige deux démarches simultanées : d'une part, insister fortement sur le rôle des aides publiques aux Etats les plus démunis et, d'autre part, cacher le rôle central de l'intervention financière, commerciale et industrielle des firmes privées occidentales. Mitterrand excelle visiblement dans cet exercice. La politique de la France est donnée pour exemplaire à partir du moment où elle fixe l'objectif de 0.15 % de son PNB en aide publique aux PMA. Ainsi les rapports « Nord-Sud » se résumeraient-ils à quelques refontes du marché (tentatives de stabilisation des recettes à l'exportation pour les pays pauvres, réduction des endettements...), auxquelles il conviendrait d'ajouter une aide financière des nations riches en quantité suffisante pour faire tourner les machines étatiques. L'aide publique sert généralement deux registres de dépense dans ces pays : le fonctionnement de l'appareil d'Etat (forces militaires comprises) et les projets d'infrastructure (routes, ports, énergie, etc.). L'aide publique se situe donc en amont des projets industriels qui ravissent tant les investisseurs privés occidentaux dans ces pays. Augmenter l'aide publique c'est aussi augmenter ce qui tombe dans l'escarcelle des classes dirigeantes locales. Voilà quelques mois, un des ministres de Dacko en Centrafrique (l'un des PMA) admettait, en Conseil des ministres, que « par manque de confiance » (!) son ministère n'avait d'autre compte en banque que le sien ! De plus, l'aide publique se transforme sur place en aide aux investissements industriels des multinationales. Le type de développement implicitement proposé dans tous ces débats (transferts de technologie, développement des petites et moyennes entreprises, « joint ventures », complexes industriels à vocation régionale...) signifie que l'aide des Etats impérialistes servira en dernière instance aux grands groupes capitalistes.

Mitterrand fait silence sur ce second aspect. Les beaux discours ca-

chent le rôle ô combien contraignant de la zone franc, des banques « nationales » contrôlées par la BNP, le Crédit lyonnais ou la Société générale. Ils dissimulent que, dans un pays comme le Sénégal, Paribas, Indo-Suez et quelques autres se partagent l'essentiel des investissements industriels et commerciaux pour se livrer à un pillage systématique de la force de travail et des richesses. Aujourd'hui, les grandes compagnies financières vont être nationalisées. Le régime de F. Mitterrand a la possibilité de nationaliser l'ensemble de leurs avoirs, y compris ceux réalisés à l'étranger. Paris, pourrait engager des négociations retentissantes avec les Etats africains concernés pour aboutir à la rétrocession de ces investissements, produits de plus d'un siècle d'exploitation coloniale et néocoloniale. Une telle attitude serait celle d'un gouvernement agissant vraiment au nom des travailleurs qui l'ont porté au pouvoir. Un tel acte anti-impérialiste de portée mondiale soulèverait l'enthousiasme de millions de travailleurs dans les pays dominés. Mais nous sommes loin d'une telle politique. Le débat sur les nationalisations porte fort peu sur les avoirs à l'étranger. Et, quand il le fait, ce n'est que pour traiter des investissements réalisés dans les autres pays industrialisés. Certes, la majeure partie des investissements français à l'étranger se font dans ces pays, mais les 5 ou 6 % des actifs que Paribas a en Afrique y jouent un rôle considérable compte tenu de l'étroitesse du marché.

Nationaliser et rétrocéder aux peuples dominés

Il ne peut y avoir de débat sur les nationalisations sans aborder cette question. Et la manière dont le PS se soustrait au problème est bien plus révélatrice que tous les discours officiels sur le « nouvel ordre économique international » dont on se gargarise en haut lieu. Parce que la V^e République a su renforcer la pénétration française en Afrique et qu'elle a placé cette conquête entre les mains du capital financier, il est ridicule de réduire la politique gouvernementale française à des notions idéologiques. Quiconque renonce à véritablement exproprier le grand patronat renonce simultanément à porter un coup décisif à l'impérialisme français.

Abonnement

Profitez de la campagne d'abonnement d'essai couplé ROUGE-CRITIQUE COMMUNISTE, pour trois mois : 90 FF.

Abonnement séparé pour CRITIQUE COMMUNISTE :
1 an : 100 FF

Abonnement séparé pour ROUGE :
1 an : 230 FF (étranger, 320 FF).

Chèque à l'ordre de PEC, 2, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil.



Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....



Rouge

Hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire.
16 pages d'informations militantes, de dossiers, chaque
vendredi. Prix au numéro : 5 F.

INPRECOR

Bimensuel publié sous la responsabilité du Se-
crétariat unifié de la IV^e Internationale, 25
numéros par an. Prix au numéro : 10 F.

cahiers du féminisme

directa l'empire
pour toutes
avertissement libre
et gratuit
équipements
collectifs

CHICHE!



Revue trimestrielle
de la LCR.
Prix au numéro : 12 F

barricades



Mensuel
des
Jeunesses communistes
révolutionnaires
Prix au numéro : 4.50 F

LIBRAIRIE LA BRECHE

9, rue de Tunis Paris
75011

tel : 367 63 57



Librairie La Brèche,
9, rue de Tunis, 75011 Paris,
tel 367 63 57, Métro Nation.
Marxisme, politique, féminisme,
histoire, littérature, BD, policier, etc.
La presse que l'on ne trouve pas
ailleurs

www Rotographie Montreuil

NOUS AVONS CHASSE GISCARD
POUR QUE CA CHANGE

VIENT DE SORTIR

CE QUE
PROPOSE
LA LCR

Comment
en finir avec
le chômage
et la vie chère ?

5 F

CE QUE PROPOSE LA LCR
Section française de la IV^e Internationale

Critique Communiste

Revue mensuelle de la LCR
éditée par la société Presse-Edition-
Communications
rédaction et administration : 2, rue
Richard-Lenoir,
93100 Montreuil-Sous-Bois, Tél. :
859.00.80
Directeur de la publication : Robert
March.
Imprimerie Rotographie à Montreuil.

Commission paritaire 56 551